



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
HONNEUR-FRATERNITE-JUSTICE

PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN



TABLEAU DE BORD DE L'EFFICACITE DE GESTION

- RÉSULTAT DES INDICATEURS -



Document réalisé par le Département Observatoire du Parc National du Banc d'Arguin
(Version finale, Octobre 2019)

Avec l'appui financier du BACoMaB





Nos partenaires institutionnels





Le mot du Directeur

Le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) vient de publier la première édition de son Tableau de bord d'efficacité de gestion 2018. Il donne le résultat de 20 indicateurs répartis en trois volets : le patrimoine naturel (5 indicateurs), dynamiques socio-économiques (7 indicateurs) et gouvernance de l'institution (8 indicateurs).

Ce Tableau de bord est un outil d'aide à la prise de décision par l'autorité en charge de la gestion du PNBA. Pédagogique, cet outil permet de renseigner les 20 indicateurs retenus en vue de connaître l'état de conservation du PNBA. Il permet, non seulement, d'améliorer le système de suivi du PNBA, mis en place depuis 2018, mais aussi de faire une évaluation des indicateurs de l'année 2016, qui est considérée comme état de référence.

J'adresse, ici, mes remerciements au fonds fiduciaire du banc d'Arguin et de la Biodiversité Marine et côtière (BACoMaB) pour son appui financier qui a permis au PNBA d'engager le processus d'élaboration de notre Tableau de bord de l'efficacité de gestion en 2016, dont la finalisation est advenue en 2017 pour que la mise en œuvre s'en suive en 2018.

Mes remerciements s'adressent aussi à nos partenaires techniques et financiers, en particulier la GIZ et la Coopération Française, à nos partenaires nationaux l'IMROP, l'ONISPA, l'ONG ANNAJAH et tous ceux qui ont contribué au renseignement de certains indicateurs sans oublier tous les cadres du PNBA et tous les agents de terrain des deux départements opérationnels sud et centre auxquels j'adresse toutes mes félicitations pour leurs impeccables et efficaces contributions, mais surtout pour leurs patience et leurs professionnalisme consciencieux et particulièrement l'équipe de l'Observatoire qui a assuré le pilotage de cet important instrument d'aide à la prise de décision.

Je souhaite que cet instrument contribue au suivi et à la conservation de tous les écosystèmes de cet important bien-Patrimoine de l'Humanité et que nos partenaires techniques et financiers, et particulièrement le BACoMaB, continuent d'accompagner le PNBA, comme il en a toujours été, afin de relever l'ensemble des défis et menaces potentielles et révélées par le contexte de développement socio-économique dans et autour du PNBA.

Maître Aly Ould MOHAMED SALEM

Table des matières

Liste des figures	5
Avant-propos	8
Introduction	9
I Volet patrimoine naturel	11
I-1 Oiseaux marins endémiques	12
I-2 Espèces marines vulnérables	15
I-3 Sélaciens	17
I-4 Phoque moine	19
I-6 Qualité du milieu marin	21
Bloc diagramme patrimoine naturel	24
II Volet dynamique socio-économique	25
II-1 Flux migratoires entrants.....	26
II-2 Accès aux services sociaux de base.....	28
II-3 Sécurité alimentaire	30
II-4 Activités économiques.....	32
II-5 Pêche durable	34
II-6 Savoir-faire artisanal imraguen	36
II-7 Gestion des déchets.....	38
Bloc diagramme dynamiques socio-économiques	40
III Volet bonne gouvernance et gestion de l'institution	34
III-1 Instances de gestion et de concertation	42
III-2 Gestion adaptative.....	44
III-3 Valorisation du PNBA	46
III-4 Surveillance.....	47
III-5 Gestion participative	49
III-6 Financement durable	50
III-7 Ressources humaines.....	52
Bloc diagramme gouvernance et gestion de l'institution	53
Evolution de l'état des indicateurs de 2016 à 2018	54
Documents annexes	55

Liste des figures, photos et tableaux

Patrimoine naturel

I-1 Oiseaux marins endémiques

Tableau 1 : Taille des couvées du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Tableau 2 : Effectif des poussins du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Tableau 3 : Effectif des poussins de la Spatule blanche du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*)

Photo 1 : Des œufs de Spatule blanche (*Platalea leucordia balsaci*)

Photo 2 : Des poussins de Spatule blanche (*Platalea leucordia balsaci*)

Photo 3 : Des œufs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Photo 4 : Des poussins du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Photo 5 : Equipage de l'embarcation de l'Observatoire Théodore Monod

Carte 1 : Sites d'observation des oiseaux endémiques

I-2 Espèces marines vulnérable

Figure 1 : Effort d'observation des tortues échouées en 2018

Figure 2 : Effort d'observation des tortues marines par mois en 2018

Figure 3 : Effort d'observation des mammifères marins par photo-identification en 2018

Photo 6 : Observation d'une tortue verte sur la plage de Mamghar en février 2018

Photo 7 : Observation d'une tortue luth sur la plage de Ten-Alloul en novembre 2018

Photo 8 : Observation d'un dauphin échoué en janvier 2018 sur la plage de Teichott

Carte 2 : Echouage des tortues le long de la plage du PNBA en 2018

Carte 3 : Effort d'observation des mammifères marin en 2018

I-3 Sélaciens

Figure 4: Évolution des captures de cinq espèces d'élasmobranches de 1997 à 2018

Photo 9 : Débarquement d'une raie guitare

Photo 10 : Découverte d'un filet monofilament sur la plage de Mamghar

I-4 Phoque moine

Figure 5: Evolution des naissances des phoques moines

Figure 6: Evolution de l'effectif de la population de phoque moine

Photo 11 : Grotte abritant les phoques moines avec une caméra de suivi

Photo 12 : Deux phoques moines à la côte des phoques

I-6 Qualité du milieu marin

Tableau 4 : Etat de suivi des métaux lourds en 2016 et 2018

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des valeurs du Cadmium en 2016 et 2018

Photo 13 : Prélèvement d'un échantillon de mollusques bivalves *Senilia senilis* pour l'analyse des métaux lourds sur la plage d'Iwik

Photo 14 : Collecte des paramètres physico-chimiques de l'eau

Photo 15 : Collecte des paramètres physico-chimiques de l'eau

Photo 16 : Collecte de l'eau de mer pour le phytoplancton à la Baie de Saint Jean

Figure 7: Evolution de la température 2018 dans 3 stations

Figure 8: Evolution de la salinité 2018 dans 2 stations

Carte 4 : Stations d'échantillonnage de la qualité milieu marin

Dynamiques socio-économiques

II-1 Flux migratoires

Figure 9 : Nombre d'entrées de pêcheurs saisonniers par village en 2018

Figure 10: Evolution mensuelle du nombre d'entrées de pêcheurs saisonniers en 2018

Figure 11 : Nombre d'entrées de touristes par village en 2018

Figure 12 : Evolution mensuelle du nombre d'entrées de touristes dans le parc en 2018

Photo 17 : Pêcheurs saisonniers débarquant du poisson à Iwik

Photo 18 : Campement écotouristique à Mamghar

II-2 Accès aux services sociaux de base

Tableau 6 : La consommation en eau par habitant et par village

Photo 19 : Des femmes du village de Mamghar se ravitaillant en eau près d'une cuve

Photo 20 : Ecole du village de Teichott

Photo 21 : Sondage de Ten-Alloul desservant Iwik

II-3 Sécurité alimentaire

Figure 13: Autoconsommation de poissons frais en kg dans 3 villages du PNBA

Tableau 7 : Données de production, d'exportation et d'autoconsommation de poissons pour les villages d'Iwik, R'Gueiba et Teichott entre août et décembre 2018

Photo 22 : Des femmes Imraguen attendant de recevoir du poisson gratuitement près d'une voiture de mareyage (Iwik)

Photo 23 : Un tas de mulet jaune entreposé dans un hangar à Iwik et destiné à l'exportation vers les marchés de poissons à Nouakchott

II-4 Activités économiques

Figure 14 : Chiffre d'affaire en million MRU des AGR de la filière halieutique des villages Iwik, R'Gueiba et Teichott

Photo 24 : Femme formatrice en activité

Photo 25 : Entreposage de poissons à Iwik

Photo 26 : Tentes touristiques dressées sur la plage du Cap Tafarit (Village d'Arkeiss)

Photo 27 : Chargement d'une cargaison de poissons dans une voiture de mareyage à Iwik

II-5 Pêche durable

Figure 15 : Effort d'utilisation en nombre de jours de mer pour 5 engins de pêche

Figure 16 : Evolution de l'effort d'utilisation de 5 engins de pêche entre 2016 et 2018

Photo 28 : Pause d'un filet mulet

Photo 29 : Remonté d'un filet de pêche

II-6 Savoir-faire traditionnel Imraguen

Tableau 8 : Résultats de la campagne de transformation 2018-2019

Figure 17 : Chiffre d'affaire de la transformation de poissons par village (en milliers MRU)

Photo 30 : Poutargue en produit fini

Photo 31 : Huile de mulet

Photo 32 : Tichtar ou Filet de poisson

II-7 Gestion des déchets

Photo 33 : Campagne de nettoyage dans le village d'Iwik

Photo 34 : Ramassage des déchets dans le village d'Iwik

Photo 35 : Campagne de nettoyage de l'équipe de Mamghar

Photo 36 : Dépôt des déchets solides collectés

Gouvernance et gestion de l'institution

III-1 Instance de gestion et concertation

Photo 37 : Réunion du CSBA à Chami du 05 au 07 mai 2018

Photo 38 : Participants à la réunion du CSBA 2018

III-2 Gestion adaptative

Photo 39 : Formation des agents de terrain sur l'échouage des tortues

Photo 40 : Suivi des oiseaux endémiques

Photo 41 : Evaluation du système de suivi et formation des agents de terrain

Photo 42 : Formation des agents du PNBA sur le suivi de la qualité du milieu marin par l'équipe de l'ONISPA

III-3 Valorisation du PNBA

Photo 43 : Centre d'interprétation de la Reserve Satellite du Cap Blanc

III-4 Surveillance

Figure 18 : Graphique comparatif de l'état de référence de 2016 à la situation de 2018

Figure 19: Evolution mensuelle du nombre de missions de surveillance en mer/2018

Figure 20 : Etat des arraisonnements des pirogues et lanches dans les limites du PNBA/2018

Photo 44 : Pirogues arraisonnées par la vedette d'Iwik et immobilisées sur le rivage

Photo 45 : Enfouissement d'un puit de sélacien à Teichott (avant)

Photo 46 : Enfouissement d'un puit de sélacien à Teichott (après)

III-5 Gestion participative

Photo 47 : Réunion du CVCG au siège du PNBA à Chami

III-6 Financement durable

Photo 48 : Nouveau siège du PNBA à Chami

Photo 49 : Nouvelle base de vie de Mamghar

III-7 Ressources humaines

Photo 50 : Equipe de gestion de la base de données du Tableau de bord du PNBA

AVANT - PROPOS

En octobre 2017, la Direction du Parc National du Banc d'Arguin annonçait officiellement à ses partenaires le développement de son tout premier outil de veille environnementale : le « Tableau de bord de l'efficacité de gestion du PNBA ».

La réalisation de cet outil a été un défi et pas des moindres. L'objectif de « *fournir des connaissances scientifiques fiables et utiles à la conservation et à la promotion des valeurs écologiques, économiques et patrimoniales du PNBA* » figure dans le troisième Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc (PAG 2015-2019) comme une priorité majeure de l'établissement. La mise en œuvre de projet a effectivement démarré en janvier 2016 avec la création d'un comité de pilotage composé des cadres de l'institution et des conseillers techniques de la coopération française et allemande.

Au début des travaux, une question essentielle est souvent revenue dans les discussions : Quel type de Tableau de Bord (TdB) voulons-nous réellement ? Un tableau de bord d'évaluation de l'efficacité de gestion ou un tableau de bord de suivi du milieu ? Subtile différence, mais différence cruciale pour préciser la nature des indicateurs à retenir. L'équipe a conclu que les deux orientations n'étaient pas antagoniques et que l'une pouvait se nourrir de l'autre et vice-versa. Autrement dit, si l'une mesure l'impact des actions du Parc sur son territoire, l'autre fournit à travers l'effort de suivi, des données sur l'évolution des dynamiques environnementales (naturelles et sociétales). Il fallait donc élaborer un TdB qui réponde à ces deux finalités et s'adapte aux enjeux de l'aire protégée.

Une première version synthétique du TdB présentant l'état de références des 23 indicateurs a été éditée en 2017. Le présent document constitue la 2^{ème} édition du TdB et présente les résultats des indicateurs en 2018, des volets « Patrimoine naturel », « Dynamiques socio-économiques » et « Gouvernance et gestion de l'institution ».

En parcourant le document, le lecteur pourra ainsi apprécier l'état et l'évolution des différents indicateurs, par conséquence mieux appréhender les enjeux du défis du PNBA. Pour terminer, le format de présentation de ce TdB s'est voulu volontairement pédagogique pour permettre une large appropriation du public.

Bonne lecture !

Introduction

Le Parc National du Banc d'Arguin présente pour la première année les résultats de son tableau de bord d'efficacité de gestion. C'est une année qui a valeur de test au regard du caractère « précoce » de cet outil de veille environnementale et sociale. Mais cette première évaluation des indicateurs du TdB s'est efforcée de restituer aussi fidèlement que possible les évolutions en cours dans le parc. C'est donc en soi une avancée qui doit être maintenue et consolidée car ce TdB se veut avant tout un outil d'aide à la décision pour le gestionnaire.

Plusieurs points méritent d'être soulignés ici avant de présenter les résultats de l'évaluation.

De la mise en situation des agents du parc...

On ne le dira pas assez, la qualité d'une donnée de terrain est intrinsèquement liée à la qualification des agents responsables des suivis. C'est pourquoi, dès les prémices de la mise en œuvre effective du tableau de bord, plusieurs sessions de formation ont été organisées sur le terrain dans le but de préparer les agents du parc à l'exercice des suivis et de la collecte des données. Pas moins de 22 agents de conservation sont déployés sur les 6 principaux sites de suivi du parc. Si certains agents ont été orientés sur des domaines spécifiques tels que le suivi ornithologique et le suivi des mammifères marins par photo-identification, la plus part ont des compétences polyvalentes pour assurer le suivi des différents indicateurs du TdB.

De la mise en œuvre des suivis des indicateurs ...

Tous les indicateurs n'ont pas la même temporalité de suivi. Certaines métriques des indicateurs sont suivis journalièrement tout au long de l'année, d'autres mensuellement et d'autres encore par trimestre, semestre et annuellement. Il en existe aussi qui sont mesurées qu'une fois tous les deux ou trois ans. Sur les 23 indicateurs du TdB, 20 ont pour être renseigné cette année malgré les retards accusés pour le suivi de certains indicateurs (les chronogrammes de suivi n'ayant pas été respectés pour des raisons d'acquisition de matériel et de préparatif des missions).

De la transmission des données, en passant par la saisie, le traitement et l'analyse...

Les données collectées sont transmises mensuellement au Département de l'Observatoire via les chefs des départements opérationnels centre et sud du PNBA. Pas moins de 15 milles fiches de suivi ont été réceptionnées en 2018. Pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse de cette masse d'information, une base de données a été spécialement conçue par l'ingénieur informaticien de l'Observatoire. C'est à travers cette base de données que les états des indicateurs sont générés (exemple en annexe).

De la publication des résultats du TdB...

Pour faciliter la communication et les comparaisons interannuelles, cette version du TdB se veut résolument pédagogique. À partir des résultats de suivi, chaque indicateur est reporté sur un bloc-diagramme avec différents pictogrammes de couleur faisant apparaître les principaux résultats de l'année. Cette version est à destination des instances de gestion et partenaires institutionnels et financiers. Elle peut également servir de document de rapportage auprès des Instances UNESCO, WETLANDS, UICN. Il s'agit en effet de veiller à l'appropriation de ces résultats par l'ensemble des partenaires associés à la gestion : populations, partenaires techniques et financiers).

Comment exploiter les informations contenues dans une fiche-indicateur ?

Fiche exemple

Chaque -nom- d'indicateur est symbolisé par un **pictogramme** dont l'état est traduit par une couleur.

La **valeur** (ou le score) de l'indicateur est obtenue après le calcul des métriques. Son interprétation repose sur une grille de lecture à 4 niveaux :

- 1 = Non renseigné
- <2 = Insatisfaisant
- [2-3] = Moyen
- >3 = Satisfaisant

L'**évolution de l'indicateur** est appréciée à partir de l'état de référence **2016** (T0) à l'état **2018** (T+1) qui marque la situation actuelle de l'indicateur. Cette évolution est contextualisée au regard des résultats des suivis.



La **nature de l'indicateur** répond ici à différents enjeux de gestion pour le PNBA. Certains mesurent l'effort d'observation, d'autres l'état de conservation et les moins nombreux l'efficacité de gestion.

L'**objectif de l'indicateur** est présenté ici pour traduire l'ambition du PNBA

L'**évolution de l'indicateur** est également appréciée par les couleurs du pictogramme qui renseignent si la tendance est en amélioration, en dégradation ou en stabilité.

La **tendance de l'indicateur** (valeur et évolution) est justifiée par rapport aux efforts déployés par le PNBA pour satisfaire l'objectif principal de l'indicateur.

Les **résultats de l'indicateur** sont traduits en différents formats de présentation (graphiques d'évolution, tableaux et photos). Les données de chaque figure sont commentées, analysées ou interprétées. Des **mesures de gestion (recommandations)** sont présentées à la fin de chaque fiche-indicateur et visent à fournir des pistes d'amélioration au regard des enjeux et défis du parc.

I- Volet « patrimoine naturel »

Pour le patrimoine naturel, l'évaluation de l'efficacité de gestion est mesurée chaque année par l'interprétation de neuf indicateurs (8 sur le patrimoine naturel et 1 dédié aux changements climatiques).

Cinq indicateurs sont en lien avec la principale mission du Parc « contribuer à la préservation des espèces menacées d'extinction, y compris les espèces migratrices dont la zone du Parc constitue un lieu de parcours, d'escale ou de séjour » (loi n°2000 24). En complément, trois indicateurs s'inscrivent dans la mission « Protéger, conserver et aménager les écosystèmes terrestres, marins et insulaires, ainsi que le sous-sol et l'atmosphère afférents à ces écosystèmes ».

Fiche Indicateur I-1 : **Oiseaux marins endémiques**

Fiche Indicateur I-2 : **Espèces marines vulnérables**

Fiche Indicateur I-3 : **Sélaciens**

Fiche Indicateur I-4 : **Phoque moine**

Fiche Indicateur I-5 : Gazelle dorcas*

Fiche Indicateur I-6 : **Qualité du milieu marin****

Fiche Indicateur I-7 : **Vasières et herbiers intertidaux**

Fiche Indicateur I-8 : Changements climatiques*

Fiche Indicateur I-9 : Flore terrestre*

*Indicateur n'ayant pas fait l'objet de suivi en 2018

** Indicateur ayant fait l'objet de suivi mais la fiche résultat n'est pas capitalisée dans ce rapport



Nom de l'indicateur (OIMEND)

I-1 Oiseaux marins endémiques



Indicateur
Etat de conservation

2

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc met en œuvre avec l'appui de ses partenaires un suivi spécifique de ses espèces endémiques d'oiseaux d'eau (Héron pâle et Spatule blanche d'Arguin) afin d'assurer leur bon état de conservation.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Le diagnostic a fait surgir l'absence de connaissances et de suivi pour deux espèces d'oiseaux endémiques : la Spatule blanche du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) et le Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) nichant dans le Parc. La conservation de ces espèces relève pourtant de la responsabilité du PNBA. Il s'agit donc de prévoir un suivi spécifique de ces 2 espèces d'oiseaux endémiques



2016 → 2018

Etat 2018 : Le suivi des oiseaux marins endémiques a démarré de février à décembre 2018. Durant cette année, 8 missions de suivi ont été réalisées dans les cinq principales îles du PNBA (Zira, Nair, Niroumi, Arel et Kiaone). Tous les 15 de chaque mois, une équipe de 6 personnes composé de : un ornithologue expérimenté, un cadre de l'observatoire et deux agents du terrain des deux départements sud et centre ainsi que 2 membres d'équipage (capitaine et un guide Imraguen) de l'embarcation « Théodore Monod » assure le suivi des colonies endémiques.

La valeur de l'indicateur en 2016 qui était de **1 (indéterminé)** passe à la valeur de **2 (insatisfaisant)**, soit une progression de 1 de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par le manque d'une série complète des données sur le taux de renouvellement des deux espèces sur le Héron pâle et la Spatule blanche sur plusieurs années.

Le suivi mensuel ne se limite pas qu'aux deux espèces d'oiseaux endémiques du PNBA. Il englobe le suivi des oiseaux nicheurs de même que les migrateurs. Les équipes de suivi réalise plusieurs opérations telles que le comptage des nids, des œufs et des poussins, le baguage et la lecture des bagues ainsi que l'estimation des effectifs des oiseaux identifiés dans les sites d'observations.

Résultats de l'indicateur

L'année 2018 constitue une phase test pour le suivi des oiseaux endémiques, les nicheurs et migrateurs. Le Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*) est une espèce d'oiseau endémique qui niche dans les deux îles Arel et Kiaone durant les mois de juillet, août, septembre et octobre 2018. Le nombre d'œufs maximum par espèce est de 6 œufs.

La Spatule blanche du Banc d'Arguin (*Platalea leucordia balsaci*) niche au PNBA au niveau des trois îles (Zira, Nair et Kiaone) durant les mois de mai, juin, juillet et août 2018.

Le nombre de couple nicheur de Héron pâle est de 540 et la Spatule blanche du Banc d'Arguin est de 423 couples nicheurs. Le tableau suivant propose une synthèse des résultats de la taille de couvée des deux nicheurs ci-dessous

Tableau 1 : Tailles des couvées du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Mois	Site	Espèces	Colonie	Nombre total d'œufs	Nombre total de nid	Taille de la ponte
6	Arel	Héron pâle	Colonie 1	168	76	2,21
7	Arel	Héron pâle	Colonie 1	394	176	2,24
7	Kiaone	Héron pâle	Colonie 1	167	108	1,55
8	Kiaone	Héron pâle	Colonie 1	52	23	2,26
8	Arel	Héron pâle	Colonie 1	306	136	2,25
9	Arel	Héron pâle	Colonie 1	223	89	2,51
9	Kiaone	Héron pâle	Colonie 1	9	5	1,80
10	Kiaone	Héron pâle	Colonie 1	3	3	1,00
				1154	540	

La moyenne annuelle de la taille de couvée de cette espèce est 2,51.

Durant la période d'observation des oiseaux endémiques, un total de 1576 poussins de Héron pâle et 565 poussins de Spatule blanche du Banc d'Arguin ont été dénombrés. Les tableaux ci-dessous restituent les résultats du dénombrement.

Effectif des poussins du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)

Mois	Site	Espèce	Nombre de poussin
7	Arel	Héron pâle	49
7	Kiaone	Héron pâle	13
8	Kiaone	Héron pâle	733
8	Arel	Héron pâle	382
9	Arel	Héron pâle	112
9	Kiaone	Héron pâle	175
10	Kiaone	Héron pâle	112
			1576

Mois	Site	Espèce	Nombre de poussin
5	Zira	Spatule blanche	287
7	Nair	Spatule blanche	40
7	Zira	Spatule blanche	68
8	Nair	Spatule blanche	98
8	Zira	Spatule blanche	72
			565



Photo 1 : Des œufs de Spatule blanche (*Platalea leucordia balsaci*)



Photo 2 : Des poussins de Spatule blanche (*Platalea leucordia balsaci*)



Photo 3 : Des œufs du Héron pâle (*Ardea cinerea monicae*)



Photo 4 : Des poussins du Héron pâle (*Ardea cinerea*)

Recommandations

Pour la mise en œuvre de l'indicateur des oiseaux marins endémiques il est nécessaire de :

- Suivre la colonie du Héron pâle et la Spatule du Banc d'Arguin de mars à décembre ;
- Respecter le calendrier du suivi tous les 15 du mois ;
- Faire de ce suivi une priorité pour le PNBA ;
- Disposer des moyens financiers suffisants pour le suivi à long terme de l'avifaune au PNBA ;
- Suivre les nicheurs, les piscivores et les migrateurs afin d'avoir un calendrier des oiseaux qui nichent au PNBA dans le but de faire une comparaison interannuelle ;
- Construire des métriques claires pour le taux de renouvellement des deux espèces d'oiseaux marins

Sites d'observations des oiseaux endémiques

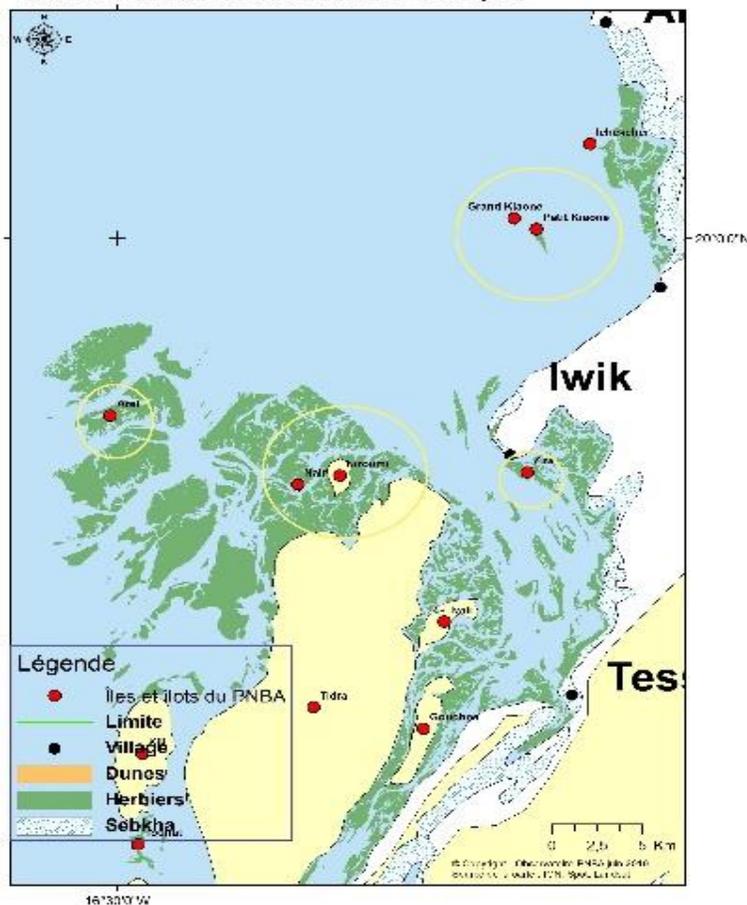


Photo 5 : Equipage de l'embarcation de l'Observatoire Théodor Monod



3,75

Valeur

Nom de l'indicateur (ESMPAT)

I-2 Espèces marines vulnérables



Indicateur
Effort d'observation

Objectif de l'indicateur : Le Parc suit la dynamique de deux espèces marines patrimoniales en lien avec les missions de surveillance en mer la **Tortue verte** et le **Dauphin à bosse** afin d'assurer leur bon état de conservation.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Les échouages de tortues font déjà l'objet d'un suivi dans le cadre du ProGRN, mais ce suivi est limité dans l'espace et dans le temps. Les espèces de tortues ou de mammifères marins reconnus par l'IUCN comme vulnérables ou en danger ne sont pas suffisamment suivies. Il s'agit là aussi d'améliorer le suivi d'au moins deux espèces réputées vulnérables.



2016

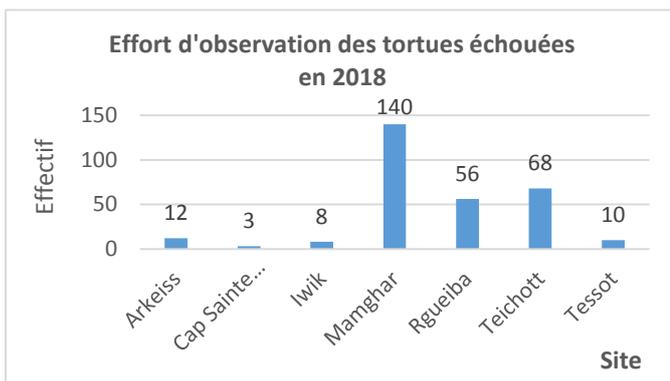


2018

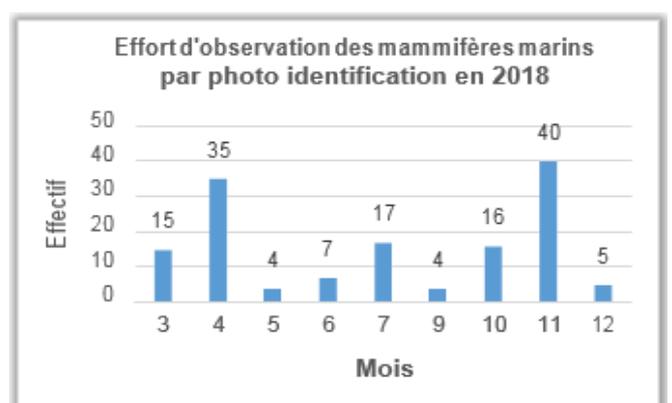
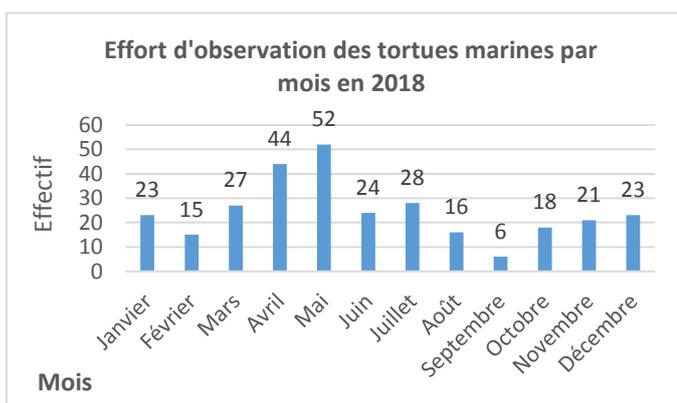
Etat 2018 : Le PNBA a mis en place un dispositif de suivi des échouages des tortues le long de la côte du parc (soit 180 km de linéaire côtier). Ce suivi a concerné les 8 sites d'observation que sont : Mamghar, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Arkeiss, Cap Alzaze et Cap Sainte Anne). Bien que l'objectif visé par l'indicateur soit l'effort d'observation, les effectifs de tortues échoués (297 individus) dénote l'importance du PNBA pour ces espèces.

L'indicateur passe d'une valeur de **1,75 (insuffisant)** en **2016** à **3,75 (satisfaisant)** en **2018**, soit une progression de 2 points sur l'année 2018. Ce résultat s'explique par un effort considérable consenti par les agents sur l'ensemble du territoire du PNBA.

Résultats de l'indicateur



Parallèlement au suivi des échouages de tortues, un suivi des mammifères marins par photo identification en mer a été assuré par deux agents de la surveillance maritime munis d'un GPS et d'un appareil photo numérique. Ce suivi vise à apprécier l'évolution des effectifs de la tortue verte (*Chelonia mydas*) et du dauphin à bosse (*Sousa teuszii*) dans l'espace marin du PNBA





Observation d'une tortue verte sur la plage de Mamghar en février 2018



Observation d'une tortue luth sur la plage de Ten-Alloul en novembre

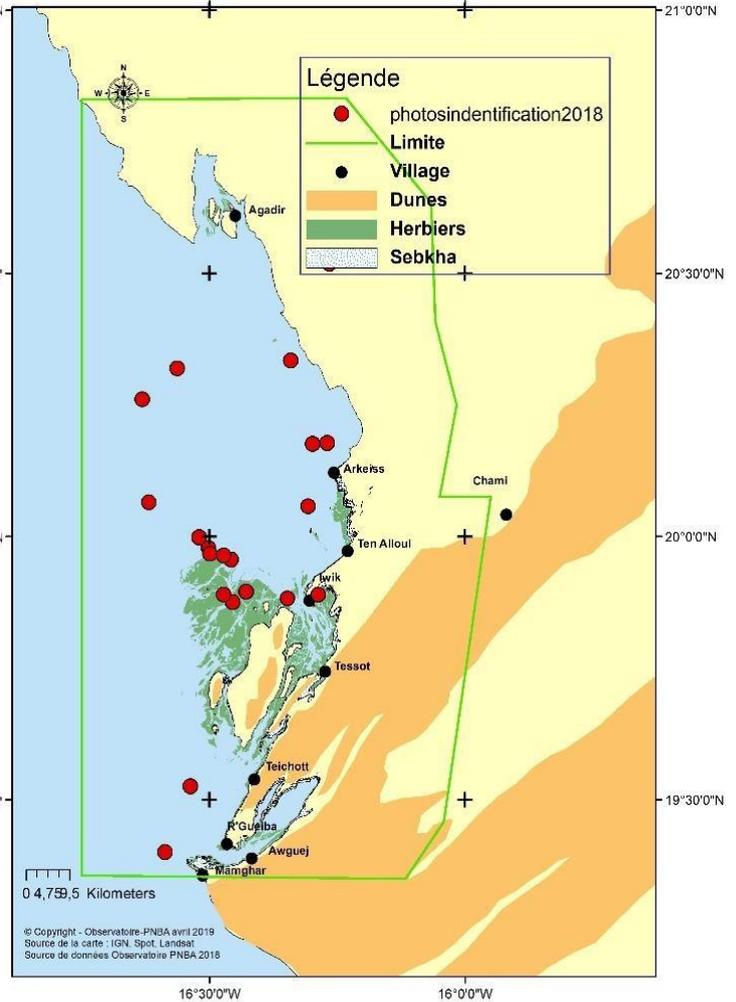


Observation d'un dauphin échoué en janvier 2018 sur la plage de

Echouages des tortues le long de la plage du PNBA en 2018

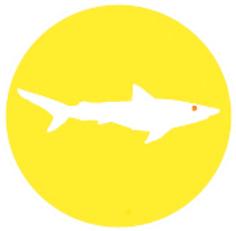


Effort d'observation des mammifères marins en 2018



Mesures de gestion

La perspective en 2020 serait de poursuivre l'effort d'observation des tortues marines et des mammifères marins dans la partie maritime. Un projet, visant d'une part à démontrer l'importance du PNBA au niveau mondial pour la tortue verte, et d'autre part identifier les menaces et renforcer les outils et les capacités de conservation de cette espèce, est soumis à la fondation MAVA qui a accepté son financement. Ce projet permettra au PNBA de développer une stratégie de conservation efficace de la tortue verte.



Nom de l'indicateur (CONSLA)

I-3 Sélaciens



Indicateur
Efficacité de gestion

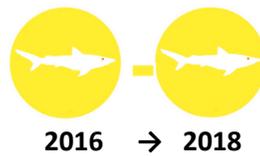
2,3

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc inverse la tendance sur le volume des captures de sélaciens. Le suivi des captures de 5 espèces montre une tendance baissière comme la part relative des sélaciens par rapport aux captures totales.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Les chiffres continuent d'indiquer des prélèvements incompatibles avec une pêche durable. Pour les 5 espèces sélectionnées, le tonnage des captures en 2015 est très supérieur à l'année de moindre capture depuis 20 ans, prise comme année de référence pour chacune d'entre elles. Ce résultat doit conduire le gestionnaire à prévoir une mobilisation spécifique de la surveillance maritime et terrestre, en particulier pendant les périodes de reproduction. Le CSBA s'est saisi du sujet pour proposer des pistes d'action sur ce sujet sensible.



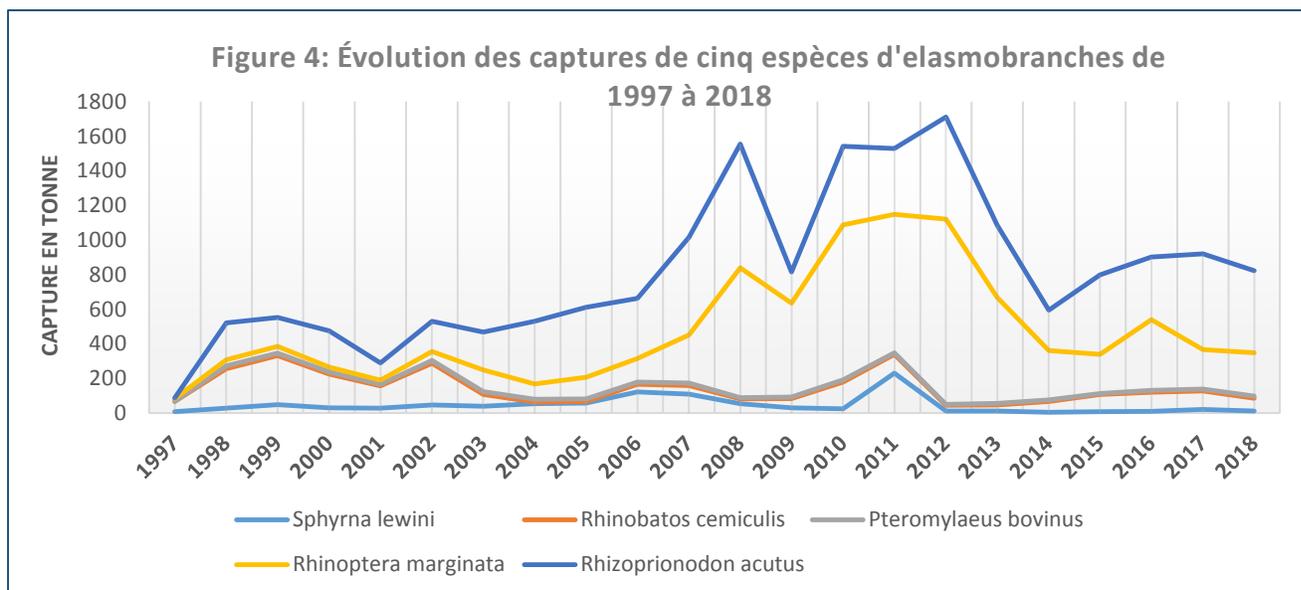
Etat 2018 : Le PNBA en partenariat depuis 1997 avec l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques des Pêches (IMROP) ont mis en place un système de suivi de la pêcherie Imraguen, ce suivi concerne les villages côtiers (Mamghar, Rgueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten Alloul, Arkeiss et Agadir), un réseau d'enquêteurs de l'IMROP suit cette pêcherie pendant 21 ans, les captures des 5 espèces de Sélaciens sont estimées à : Requin marteau (*Sphyrna lewini*) 12 tonnes, Raie guitare (*Rhinobatos cemiculus*) 73 tonnes, Raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*) 13 tonnes, Raie mourine (*Rhinoptera marginata*) 250 tonnes et Requin à museau pointu (*Rhizoprionodon acutus*) 475 tonnes.

L'indicateur reste **stable en 2018**. La valeur était de **2,38 (moyen)** en **2016** et reste de nouveau **moyen** pour l'année 2018. Ce résultat s'explique par le renforcement de la surveillance de la pêche ciblée aux Sélaciens dans la partie maritime et continentale.

Le pourcentage des captures des Sélaciens par rapport à la capture totale des Lanches a diminué en 2018 soit 23% à celui de 2016 qui était de 28%. La surveillance du PNBA a déployé des efforts pour le contrôle de la pêche ciblée aux Sélaciens. Le dispositif de surveillance a comptabilisé 76 sorties à terre et en mer au cours de l'année 2018.

Résultats de l'indicateur

Le système de suivi de la pêcherie Imraguen a donné des résultats suivants : une augmentation de 20% des captures Requin marteau (*Sphyrna lewini*) par rapport à l'état de référence 2016, une diminution de 34% pour la Raie guitare (*Rhinobatos cemiculus*), une augmentation de 18% pour la Raie bovine (*Pteromylaeus bovinus*), une diminution de 39% Raie mourine (*Rhinoptera marginata*) et une augmentation de 31% du Requin à pointu (*Rhizoprionodon acutus*).



Mesures de gestion

Pour réduire les captures des Sélaciens, le Parc National du Banc d'Arguin devra renforcer le dispositif de surveillance en cours tant sur la partie maritime, côtière (sites de débarquement des villages) et continentale (postes de sorties PNBA). Le contrôle des lanches doit se faire au moment des sorties en mer afin de s'assurer que les filets embarqués par les pêcheurs sont en règle et au débarquement pour vérifier que les produits pêchés ne contiennent pas une des sélaciens.

Dans le but de mesurer le respect des engagements de l'atelier de concertation de 2017 à Teichott, et dans un souci de maintenir une approche de co-gestion des pêcheries, il conviendra de tenir des réunions régulières avec le Comité Villageois de Concertation et de Co-gestion.



Photo 9 : Débarquement d'une raie guitare



Photo 10 : Découverte d'un filet monofilament sur la plage de Mamghar



Nom de l'indicateur (PHOMOI)

I-4 Phoque moine

4

Valeur

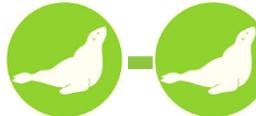


Indicateur
Etat de conservation

Objectif de l'indicateur : Le Parc, sa réserve satellite et leurs partenaires veillent à garantir la viabilité et le bon état de conservation de la population du Cap-Blanc.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Les efforts de restauration, menés depuis plusieurs années par les ONG CBD Habitat et ANNAJAH, continuent de porter leurs fruits. La colonie de Phoques moines du Cap Blanc est en bonne santé avec une dynamique de reproduction et de progression constante (plus de 220 individus et 60 naissances de phoques moines en 2016). Le développement de la pêche piroguière et des usines de farines de poissons peuvent toutefois constituer une menace pour la qualité de l'eau et les individus qui s'aventurent hors des limites des réserves. La dissolution de la MAVA en 2022 pose par ailleurs la question de la pérennité du dispositif de financement existant.



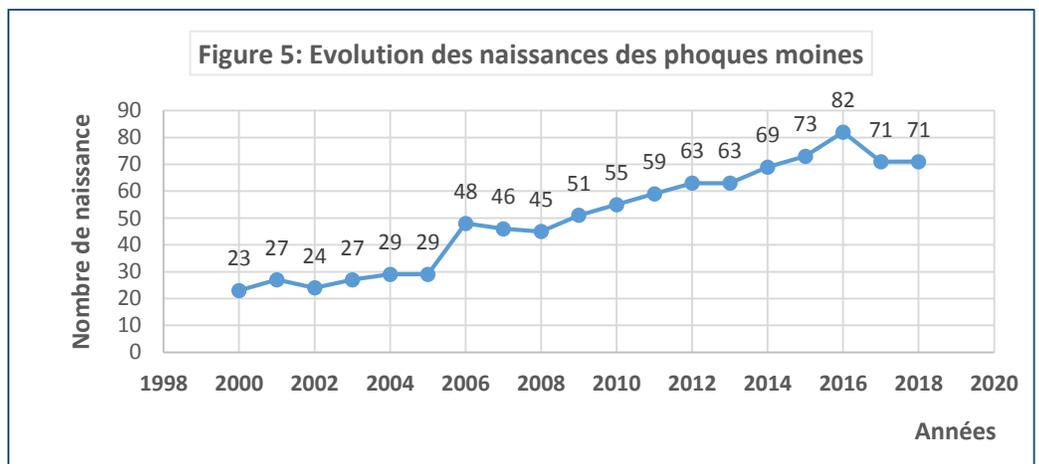
2016 → 2018

Etat 2018 : L'équipe a mené une activité d'introduction de quatre bébés phoques moines en septembre dans la côte des phoques pour les transférer dans la Réserve de Satellite du Cap Blanc. Cette année l'effectif de la population est estimé à 330 individus avec des naissances de 71 individus qu'abrite les trois grottes de la côte des phoques.

L'indicateur reste **stable en 2018**. La valeur était de **4** en **2016** et reste **satisfaisant** pour l'année 2018. Ce résultat peut s'expliquer par l'effort d'une équipe dynamique qui suit la population depuis 2001 à nos jours. Le suivi se fait au quotidien pendant 365 jours de l'année.

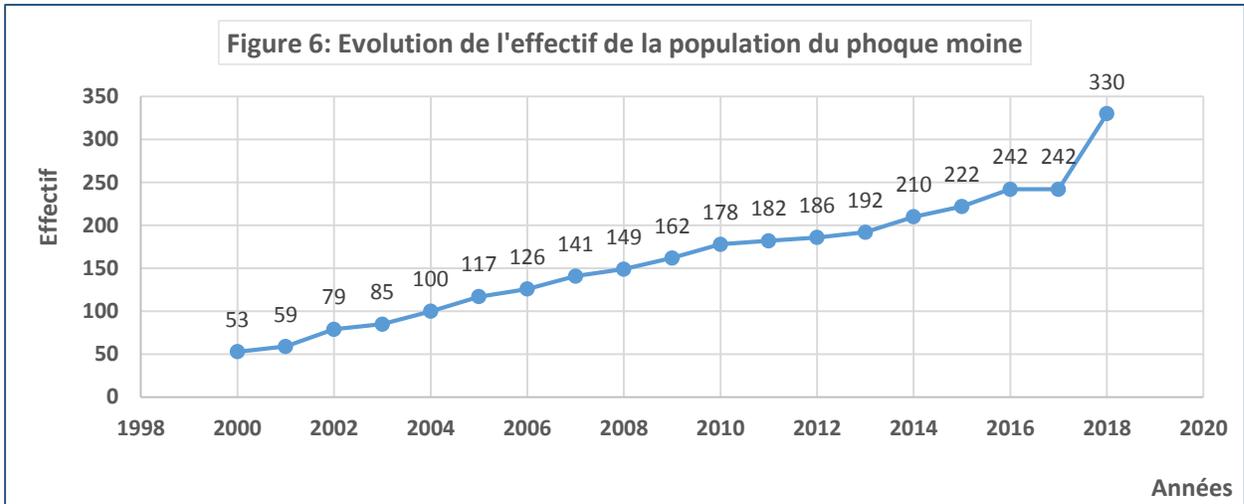
Résultats de l'indicateur

En 1997 une mortalité de plus de 200 individus a été observée au Cap Blanc, et il ne restait que 100 individus grâce à l'effort de conservation de l'équipe ANNAJAH et CBD-Habitat en collaboration avec le Parc National du Banc d'Arguin. L'effort de conservation de cette espèce montre une progression de l'effectif et les naissances observées depuis 2000 voir graphiques ci-contre.



Source ONG ANNAJAH/CBD-Habitat 2018

L'effectif des naissances a diminué de 13% passant de 82 naissances en 2016 à 71 naissances en 2018 avec une stabilité en 2017.



Source : ONG ANNAJAH/CBD-Habitat 2018

Concernant l'évolution de la population du phoque moine, elle est en nette progression de 36% en 2018 en passant de 242 individus en 2016 à 330 individus en 2018 avec une stabilité de 242 individus en 2017. Nous pouvons estimer que cette population se porte très bien grâce aux efforts de conservation de l'ONG ANNAJAH.



Photo 11 : Grotte abritant les phoques moines avec une caméra de suivi



Photo 12 : Deux phoques moines à la côte des phoques



2,5

Valeur

Nom de l'indicateur (SUIQEMA)

I-6 Qualité du milieu marin

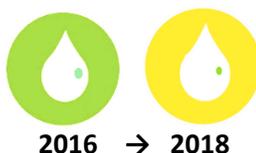


Indicateur
Effort d'observation

Objectif de l'indicateur : Le Parc dispose d'un dispositif de veille opérationnel et d'alerte précoce pour la qualité de l'eau et des milieux marins.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La convention signée entre le PNBA et l'ONISPA (2009) prévoit une gamme variée de mesures selon différentes périodicités (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle). Bien que les résultats de ces suivis ne montrent pas encore une pollution anthropique des écosystèmes côtiers du Banc d'Arguin, il n'en demeure pas moins de rester vigilant aux risques qui peuvent découler des activités extractives à la périphérie du parc.



2016 → 2018

Etat 2018 : Les paramètres physico-chimiques sont suivis dans les trois stations à Iwik, Kaja et Baie Saint Jean (Mamghar) durant toute l'année suivant une fréquence hebdomadaire par station. Les échantillons de collecte comprennent : l'eau de mer pour l'analyse des phytoplanctons (trois stations par mois) et des mollusques bivalves (*Senilia senilis*) pour l'analyse des métaux lourds (Mercure Hg, Plomb Pb et Cadmium Cd), collectées chaque trimestre dans deux sites (Iwik et Baie Saint Jean).

La valeur de l'indicateur passe de **4 (Satisfaisant)** en **2016** à **2,5 (moyen)** en **2018**, soit une régression de 1,5 la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par le passage de l'effort d'observation du suivi de la qualité du milieu marin dans la convention entre l'ONISPA et le PNBA qui est respecté par les deux institutions de 2009 à 2016. Les données collectées en 2018 ne nous permettent pas de calculer le score de la métrique « Teneur en chlorophylle et en phytoplancton », car l'ONISPA ne donne pas la valeur de l'abondance phytoplanctonique et ne suit pas la turbidité.

Résultats de l'indicateur

Le tableau suivant présente les variations des métaux lourds de 2016 (état de référence) à 2018. On observe une augmentation de 0,001 pour le mercure Hg, 0,044 du plomb Pb et une forte diminution du cadmium Cd de -1,85. Voir Tableau 4.

Tableau 4 : Etat du suivi des métaux lourds en 2016 et 2018

Année	Hg	Pb	Cd
2016	0,014	0,166	4,03
2018	0,015	0,21	2,176
Variation	0,001	0,044	-1,85
Norme	>0,5	>1,5	>1

Les valeurs du mercure Hg et du plomb Pb en 2016 et 2018 sont inférieures à la norme nationale qui est celle de l'Union Européenne. Par contre, le cadmium est 4 fois supérieure en 2016 et 2 fois supérieure en 2018. Cet ordre de grandeur du cadmium s'explique par les variations naturelles du milieu du PNBA.

La plus petite valeur du cadmium est observée à la Baie Saint Jean avec pour 0,1 en avril 2018, tan disque la plus grande valeur observée est de 6,7 dans le même site voir Tableau 5.

Tableau 5 : Récapitulatif des valeurs du Cadmium

Date de prélèvement	Site de prélèvement	Cd
23/02/2016	Baie Saint Jean	5,6
31/05/2016	Baie Saint Jean	5,3
18/10/2016	Baie Saint Jean	2,7
15/02/2018	Baie Saint Jean	2,6
30/04/2018	Baie Saint Jean	0,1
30/04/2018	Baie Saint Jean	6,7
30/09/2018	Baie Saint Jean	2,4
23/02/2016	Iwik	3,4
31/05/2016	Iwik	4,2
18/10/2016	Iwik	3,1
15/02/2018	Iwik	3,3
01/05/2018	Iwik	1,6
30/09/2018	Iwik	2,7



Photo 13 : Prélèvement d'un échantillon de mollusques bivalves *Senilia senilis* pour l'analyse des métaux lourds sur la plage d'Iwik

Malgré des températures légèrement très voisines et un peu plus élevées à Iwik qu'à la baie St Jean et à Kaja, la fluctuation de la salinité est plus forte à la baie St Jean (36 à 74) qu'à Kaja (58 à 68) et à Iwik (35 à 50).

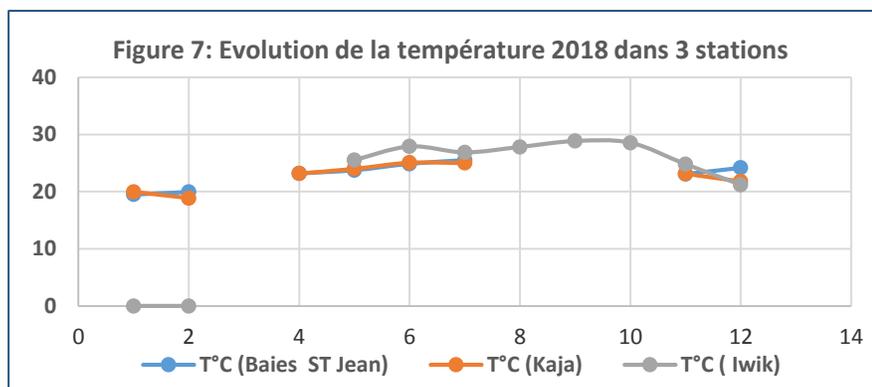


Photo 14 : Collecte des paramètres physico-chimiques de l'eau

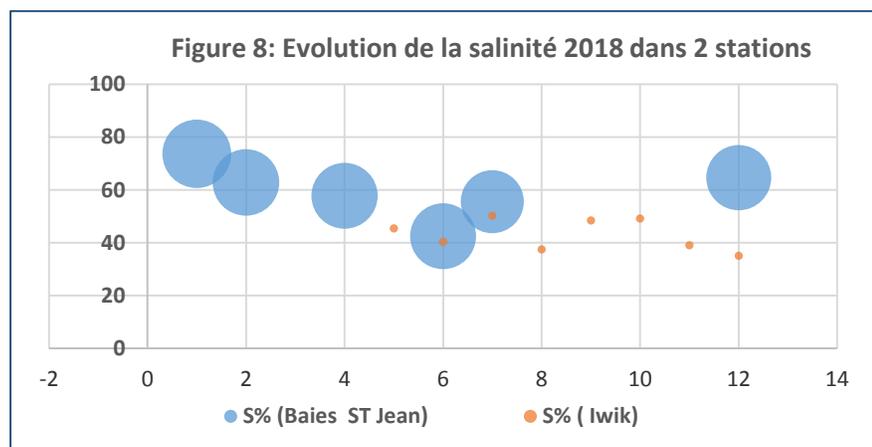
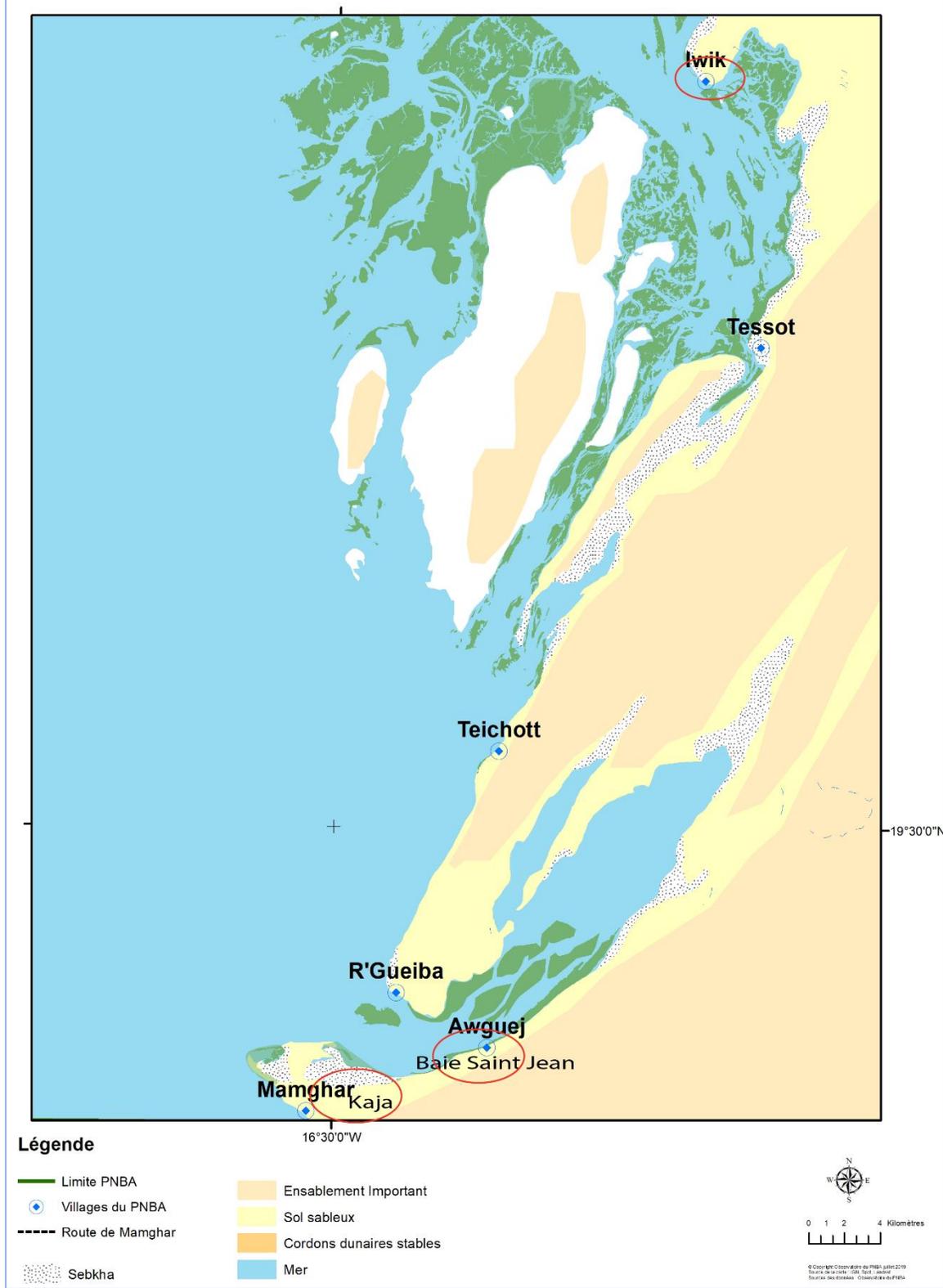
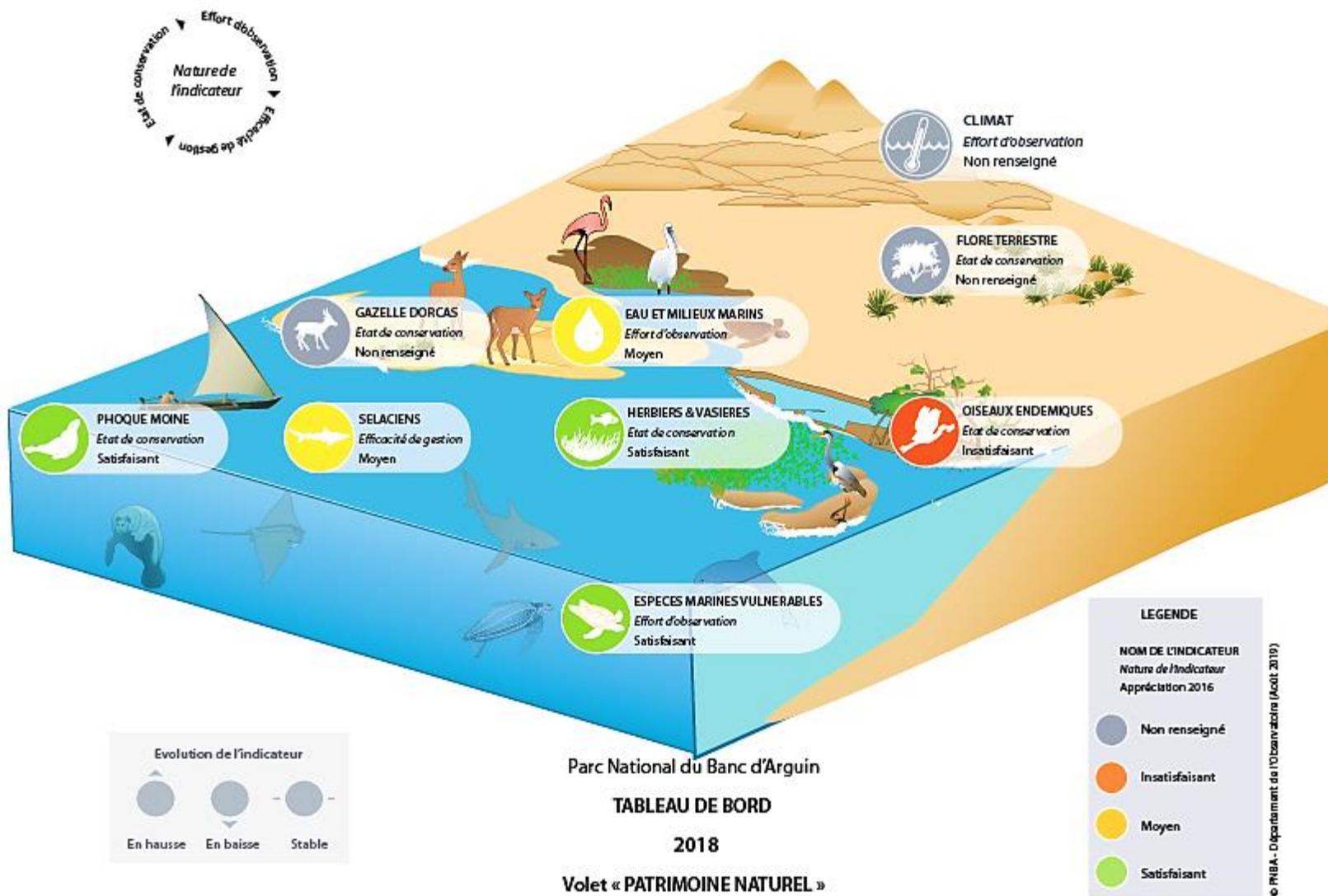


Photo 15 : Collecte de l'eau de mer pour le phytoplancton à la Baie de Saint Jean

Stations d'échantillonnage de la qualité du milieu marin





II- Volet « dynamiques socio-économiques »

L'administration du PNBA est confrontée non seulement à des défis de conservation de la biodiversité, mais également de développement de la population résidente qui aspire légitimement à une amélioration de ses conditions de vie. La loi n°2000-24 prévoit que le Parc « favorise un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices des ressources naturelles du Parc ». L'axe 3 du PAG 2015-2019 prévoit que « le PNBA, les communes du Parc, les structures associatives et les services régionaux de l'État se concertent pour assurer un développement territorial durable ».

Pour les dynamiques socioéconomiques, l'évaluation de la gestion du Parc par l'institution est mesurée chaque année par l'interprétation de sept (7) indicateurs :

Fiche Indicateur II-1 : **Flux migratoires**

Fiche Indicateur II-2 : **Accès aux services sociaux de base**

Fiche Indicateur II-3 : **Activités économiques**

Fiche Indicateur II-4 : **Sécurité alimentaire**

Fiche Indicateur II-5 : **Pêche durable**

Fiche Indicateur II-6 : **Savoir-faire traditionnel Imraguen**

Fiche Indicateur II-7 : **Gestion des déchets solides**



Nom de l'indicateur (FLUMIG) II-1 Flux migratoires

1,67

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc suit avec attention les flux migratoires susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine naturel du Parc (pêcheurs saisonniers, pastoralisme, fréquentation touristique).

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La structure sociale du Parc fait l'objet d'enquêtes périodiques. Mais la dernière dont les données soient exploitables date de 2010. Le nombre de pêcheurs et de transformateurs saisonniers reste mal connu. Le suivi de la fréquentation touristique n'est plus assuré depuis plusieurs années, tout comme l'évolution du pastoralisme sur le territoire. Un suivi de ces évolutions doit être assuré afin d'adapter la gestion du Parc à l'évolution des besoins.



2016



2018

Etat 2018 : Cette année 2018, un effort de suivi journalier des flux migratoires entrants a été mis sur place au niveau du poste d'Agnetir (en périphérie Est du parc) et dans 5 villages du PNBA (Mamghar, R'Gueiba, Teichott, Tessot, Iwik et Arkeiss). Ces flux concernent principalement les pêcheurs et transformateurs saisonniers dont le nombre d'entrée est de 176 et les touristes estimés à 405 visiteurs.

L'indicateur passe d'une valeur de **1 (indéterminé ou non renseigné)** en **2016** à **1.67 (insatisfaisant)** en **2018**, soit une progression de 0,67 points sur l'année 2018. Si le nombre de touristes dans le parc reste encore faible par rapport à la valeur de référence de 2008 (avec 3600 entrées), l'afflux des pêcheurs saisonniers dans les villages du parc doit cependant faire l'objet d'une attention particulière, car susceptible de porter atteinte à l'intégrité du PNBA.

Résultats de l'indicateur

Figure 9 : Nombre d'entrées de pêcheurs saisonniers par village en 2018

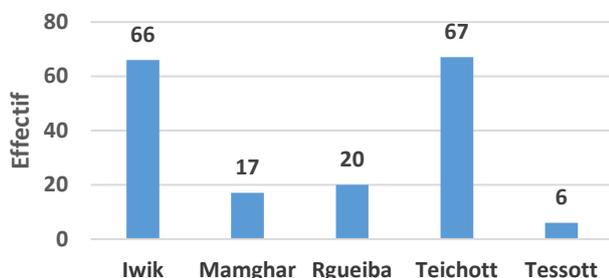
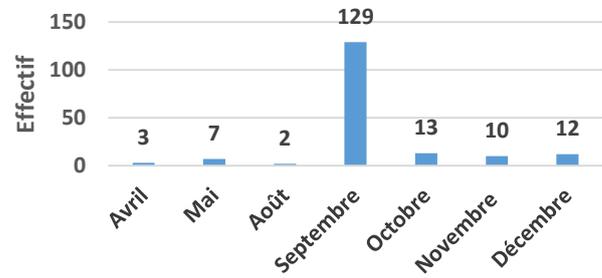


Figure 10: Evolution mensuelle du nombre d'entrées de pêcheurs saisonniers en 2018



La figure 9 montre le nombre d'entrées de pêcheurs saisonniers dans 5 villages du parc. On constate que les villages Iwik et Teichott concentrent à eux seuls plus de 75% des effectifs de saisonniers, soit 133 entrées. De par leur position géographique sur le parc (proches des zones de pêche les plus productives en ressources halieutiques), ces deux villages représentent de ce fait des foyers de migration privilégiés pour les pêcheurs saisonniers. La figure 10 nous renseigne sur la saisonnalité des pêcheurs avec un pic d'entrée de 129 durant le mois de septembre.

Figure 11 : Nombre d'entrées de touristes par village en 2018

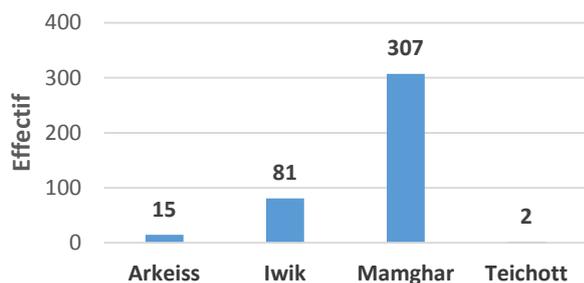
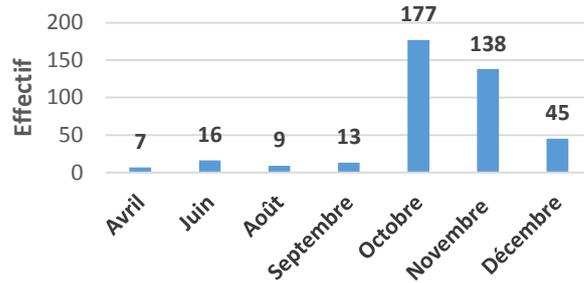


Figure 12 : Evolution mensuelle du nombre d'entrées de touristes dans le parc en 2018



Le graphique 4 présente le nombre d'enregistrement de touristes effectué au niveau des postes des villages Arkeiss, Iwik, Mamghar et Teichott. On note que 75% des touristes ont choisi de transiter par Mamghar en empruntant la bretelle de 55 km qui relie la commune à la route de Nouadhibou et qui permet l'accès au parc à tout type de véhicule. Le graphique 4 renseigne pour sa part sur la saisonnalité des touristes où les pics d'entrées sont enregistrés durant les mois d'octobre et novembre et sensiblement en décembre.



Photo 17 : Pêcheurs saisonniers débarquant du poisson



Photo 18 : Campement écotouristique à Mamghar

Mesures de suivi

Pastoralisme : Les éleveurs et pasteurs nomades n'ont pas été comptabilisés en 2018. Des mesures seront prises pour assurer le suivi de ce flux qui n'est pas négligeable au regard du potentiel fourragère qu'offre la partie continentale du PNBA pour les troupeaux de camélidés et d'ovins.



Nom de l'indicateur (ACSESO)

II-2 Accès aux services sociaux de base



Indicateur
Efficacité de gestion

2,17

Valeur

Objectif de l'indicateur Le Parc et les départements compétents de l'Etat contribuent au développement des services sociaux de base dans les différents villages du Parc (accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et à l'énergie) en fonction de l'évolution des besoins.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La tendance démographique dans le PNBA est plutôt à la baisse, d'importants efforts ont été engagés pour l'adduction dans les villages du sud et du centre du Parc avec l'appui de la KfW (Unités de dessalement à R'Gueïba et Teichott, adduction d'eau à partir du forage de Ten Alloul vers Iwik). Le nouveau Centre de Santé de Mamghar réalisé par l'Etat est à présent achevé. Il s'agira de compléter peu à peu l'offre de services sociaux en lien avec les services de l'Etat et les communes en fonction de l'évolution de la population et des besoins.



2016 → 2018

Etat 2018 : Selon les données de l'enquête cadre de l'IMROP, la tendance démographique dans le PNBA est plutôt stable depuis 2016 (1321 Hab en 2016 et 1322 en 2017) bien que les données récoltées en 2018 dans le cadre du tableau de bord ne concernent que 4 villages (Iwik, Teichott, R'Gueïba et Mamghar) avec une population estimée à environ 987 habitants.

Des efforts notables ont été engagés pour l'adduction d'eau dans les villages. Plus de 50% des villages, soit 5/9 sont desservis en eau.

Hormis Mamghar, l'accès aux soins et la couverture sanitaire dans les autres villages reste encore très marginal. Douze missions sanitaires sont prévues annuellement mais seules 3 ont été réalisées pour uniquement deux villages (Iwik et Teichott).

L'éducation des enfants Imraguen est assurée au niveau des écoles de Mamghar, Teichott et R'Gueïba. L'école d'Iwik est quant à elle fermée depuis 2 ans.

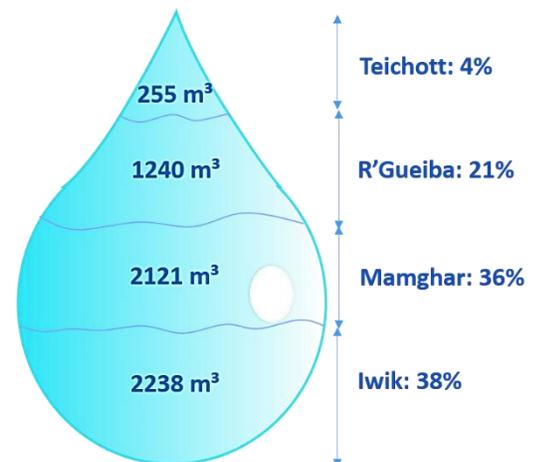
>> La valeur de l'indicateur passe de **2,9 (moyen)** en 2016 à la valeur de **2,17 (moyen)** en 2018, soit une régression de **0,73** de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique d'une part par le faible accès des populations du parc aux soins primaires. La fermeture de l'école d'Iwik constitue aussi un frein à l'éducation des enfants du village. Les enfants en âge d'être scolarisés sont admis à l'école de Chami.

Résultats de l'indicateur

Les suivis de la production d'eau des unités de dessalement à Mamghar, R'Gueïba et Teichott et de l'adduction à partir du forage de Ten Alloul vers Iwik sont présentés dans la figure ci-contre. Ces différents équipements ont produit en quatre mois (septembre à décembre) pas moins de **6479 m³** pour une consommation des villages estimée à 5854 m³, soit 90% de la production.

La consommation par habitant et par village sur la période étudiée (septembre à décembre) est présentée dans le tableau 6 :

Village	Population	Consommation (en m ³)	Consommation/Habitant (en m ³)
Iwik	165	2238	3,7
Mamghar	473	2121	1,12
R'Gueïba	176	1240	3,5
Teichott	173	255	0,49
Total	987	5854	



Consommation totale: 5854 m³

La figure 13 (ci-contre) présente le nombre d'habitants ayant bénéficié d'une consultation médicale au cours des missions sanitaires dans le parc. Au total, 125 personnes issues des villages d'Iwik et Teichott ont été consultées. Ce chiffre représente près de 10 % de la population totale.

Figure 13 : Nombre d'habitants consulté au cours des 3 missions sanitaires dans le parc

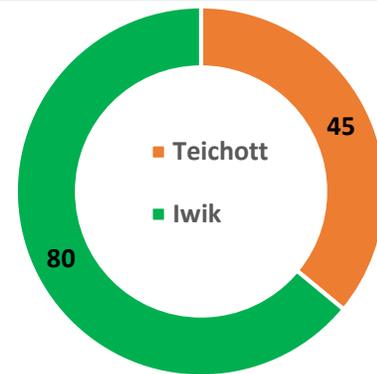


Photo 19 : Des femmes du village de Mamghar se ravitaillant en eau près d'une cuve



Photo 20 : Ecole du village de Teichott



Photo 21 : Sondage de Ten-Alloul desservant Iwik

Mesures de gestion et de suivi

Le PNBA devra prendre des mesures urgentes et engager des moyens avec l'appui de ses partenaires pour améliorer les conditions de vie des populations. Parmi les priorités :

- Rouvrir l'école d'Iwik afin d'éviter la déperdition scolaire des enfants de familles pauvres du village n'ayant pas les moyens de scolariser leurs enfants à Chami.
- Veiller à la régularité des missions de santé mensuelles dans l'ensemble des villages du parc.
- Augmenter la production en eau dans unités de dessalement et des sondages proportionnellement aux besoins des populations et suivant le nombre d'habitants. Avec un nombre d'habitant supérieur à Iwik, Teichott se voit malgré tout très faiblement desservi en eau avec une consommation de 0.49 m³ par habitant en 2018 contre 3.7 m³ par habitant pour Iwik. Ce déséquilibre mérite d'être corrigé.
- L'évolution démographique : les statistiques de suivi devront être complétées pour les villages Agadir, Arkeiss, Ten Alloul et Tessot afin d'apprécier la population totale du parc en 2018.



Nom de l'indicateur (SECALI)

II-3 Sécurité alimentaire



Indicateur
Effort d'observation

2,75

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc veille à ce qu'une part des captures de poisson participe à la sécurité alimentaire des populations et aux activités de transformation.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La loi n°2000-24 autorise à la pêche de subsistance par les populations résidentes dans le Parc. Ce devrait même être la seule pratiquée et les habitants des villages devraient disposer des quantités de poisson nécessaires à leur sécurité alimentaire et activités de transformation. Ce n'est pourtant plus le cas aujourd'hui. La quasi-totalité des captures est commercialisée sur les marchés nationaux et internationaux. Un meilleur suivi des réseaux de commercialisation pourrait permettre d'assurer l'accès aux ressources pour les populations résidentes. La remise en service de la lanche Ichiglane pourrait également participer de cet objectif.



2016 → 2018

Etat 2018 : L'autoconsommation de poissons frais a fait l'objet d'un suivi au niveau des villages d'Iwik, Teichott et R'Gueiba. Elle concerne essentiellement les poissons obtenus gratuitement par les femmes lors des débarquements de lanches. Le suivi a également comptabilisé la production de poissons de la lanche Ichiglane qui participe à la subsistance locale, notamment dans l'activité de transformation de poissons exercée par les groupements de coopératives féminines.

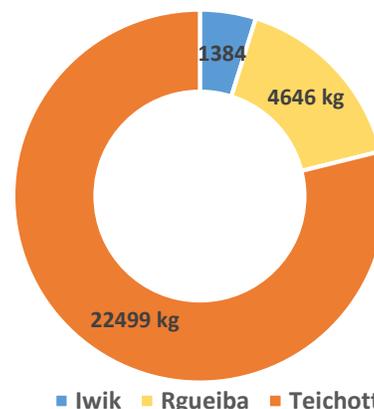
L'effort de suivi déployé cette année pour renseigner l'indicateur « Sécurité alimentaire » a permis d'obtenir une estimation de la part de la production destinée à l'autoconsommation à celle écoulee au niveau des marchés urbains.

La valeur de l'indicateur passe de **1 (indéterminé)** en **2016** à la valeur de **2,75 (insatisfaisant)** en **2018**. Ce résultat signifie que la quantité de poisson destinée à l'autoconsommation reste faible. L'objectif visé par l'indicateur est d'atteindre une consommation de 120 kg de poisson par habitant par an alors qu'on se situe en 2018 à 55 kg.

Résultats de l'indicateur

La quantité totale de poissons consommée en 5 mois (août à décembre) à l'échelle de trois villages du PNBA (Iwik, R'Gueiba et Teichott) est estimée à 28 529 kg, soit 28,5 tonnes. Les habitants du village de Teichott ont consommé un peu plus de 22 tonnes au cours des cinq derniers mois de l'année 2018, tandis que ceux de R'Gueiba et Iwik n'en ont consommé que 4 tonnes et 1.3 tonnes.

Figure 13: Autoconsommation de poissons frais en kg dans 3 villages du PNBA



La production des trois villages sur une période de 5 mois a été estimée à 378 tonnes de poissons répartie respectivement comme suit : Teichott 250, 9 t, R’Gueiba 103.9 et Iwik 19 t (voir tableau). L’analyse des données du tableau montre que seuls 7% du poisson débarqué à Iwik est consommé localement, 4% à R’Gueiba et 9% à Teichott. Rapportée au nombre d’habitants de chaque village, la quantité de poissons consommée par habitant en 2018 (sur la période d’août à décembre) se présente comme suit : 130 kg pour Teichott, 26.3 kg pou R’Gueiba et 8.3 Kg pour Iwik.

Tableau 7 : Données de production, d’exportation et d’autoconsommation de poissons pour les villages d’Iwik, R’Gueiba et Teichott entre août et décembre 2018

Village	Production (en tonnes)	Exportation hors PNBA (en tonnes)	Autoconsommation (en tonnes)	Nombre d’habitants	Per capita (kg/hbt/an)
Iwik	19	17,7	1,3	165	8,3
R’Gueiba	108,5	103,9	4,6	176	26,3
Teichott	250,9	228,5	22,4	173	130



Photo 22 : Des femmes Imraguen attendant de recevoir du poisson gratuitement près d’une voiture de mareyage (Iwik)



Photo 23 : Un tas de mulet jaune entreposé dans un hangar à Iwik et destiné à l’exportation vers les marchés de poissons à Nouakchott

Mesures de suivi et de régulation

Pour une meilleure évaluation de l’autoconsommation de poisson dans le PNBA, les mesures suivantes doivent être prises :

- Assurer un suivi de l’indicateur « Sécurité alimentaire » sur 12 mois.
- Elargir ce suivi dans au moins 6 villages du PNBA (Mamghar, R’Gueiba, Teichott, Tessot, Iwik et Ten-Alloul) pour assurer une meilleure représentativité des données sur l’autoconsommation de poissons.
- En concertation avec les populations villages et les pêcheurs, mettre en place un mécanisme permettant de maintenir une part des produits débarqués pour la consommation locale. La quantité destinée à l’autoconsommation locale devra être établie en commun accord avec les résidents des villages.



Nom de l'indicateur (ACGERE)

II-4 Activités économiques



Indicateur
Effort d'observation

3,33

Valeur

Objectif de l'indicateur Le Parc dispose d'un dispositif de suivi de la répartition des richesses et veille à ce que la population bénéficie d'une partie de la rente liée à la pêche, à la transformation et à l'accueil touristique

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Les flux économiques liés à la pêche ont fait l'objet d'estimations en 2009 pour le mareyage, en 2014 pour la production et la transformation. L'accueil touristique a fait l'objet d'un suivi assez fin de 2008 à 2011. Mais, ces dernières années, le PNBA n'assure plus de suivi dans ces domaines, ce qui rend difficile l'évaluation des bénéfices réservés pour les habitants du Parc. Des efforts doivent être engagés pour une meilleure connaissance des flux financiers liés aux activités économiques locales. Le suivi de la fréquentation touristique doit aussi être redynamisé (entrées, nuitées, itinéraires d'accès, origine des visiteurs).



2016 → 2018

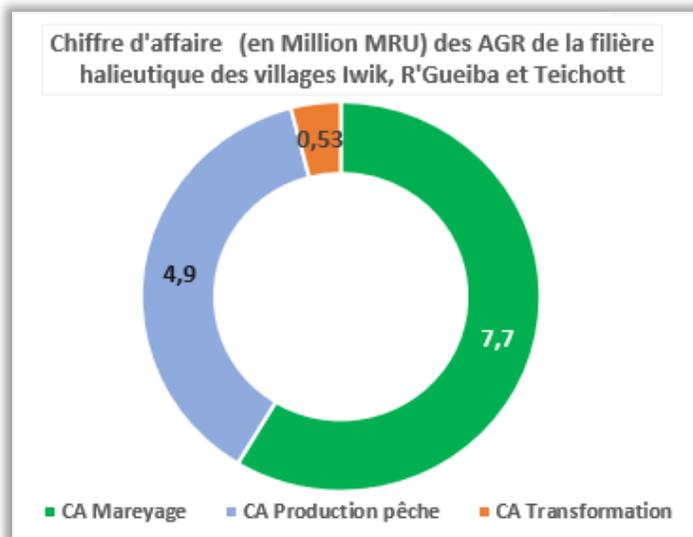
Etat 2018 : les trois secteurs d'activités génératrices de revenus pour la population Imraguen ont fait l'objet d'un suivi et une évaluation du chiffre d'affaire (CA) sur une période de 5 mois (août à décembre) et principalement dans trois villages (Iwik, Teichott et R'Gueiba).

La filière halieutique regroupant les activités de pêche, de mareyage et de transformation artisanale de poisson a enregistré sur une période de 5 mois un chiffre d'affaire global de 13,18 millions MRU. Sur la même période considérée, l'activité du tourisme a enregistré 581 entrées sur toute l'étendue du PNBA et a généré un CA global de 74 520 MRU.

La valeur de l'indicateur passe de **1 (Indéterminé)** en 2016 à la valeur de **3,33 (satisfaisant)** en 2018, soit une progression de **2,33** de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Bien que satisfaisant, ce résultat ne reflète toutefois que le chiffre d'affaire de trois villages du PNBA. Il va sans dire qu'une évaluation du CA de l'ensemble des villages du PNBA est nécessaire pour apprécier objectivement la valeur de l'indicateur « Activités économiques ».

Résultats de l'indicateur

La figure 14 (ci-contre) présente la répartition des CA des trois activités génératrices de revenus de la filière halieutique du PNBA. Le mareyage concentre la part du CA la plus importante avec 58,4% du CA global, soit 7,7 millions de MRU. Suivi de la production pêche avec 37% du CA global soit 4,9 millions MRU et enfin la transformation avec seulement 4% du CA soit de 0,53 millions MRU.



Dans le but de mesurer la part de la richesse captée localement par la population du PNBA par rapport au chiffre d'affaire global des différentes AGR, une évaluation a été faite au niveau des villages Iwik, Teichott et R'Gueiba.

Le chiffre d'affaire lié à la « production pêche, à la transformation et au tourisme » est considéré comme étant captés par les acteurs locaux tandis que le chiffre d'affaire du mareyage est extraverti (donc non inclus dans le CA local).

CA local = CA production + CA transformation + CA tourisme

CA local = 5,54 millions MRU

CA global = CA mareyage + CA production + CA transformation + CA tourisme

CA global = 13,25 millions MRU

La formule retenue pour calculer la part du CA local est :

Pourcentage (CA local*100/CA global) → $5,54 \times 100/13,25 = 41,81\%$

41,81% représente la part du CA local



Photo 24 : Femme transformatrice en activité



Photo 25 : Entreposage de poissons à Iwik



Photo 26 : Tentes touristiques dressées sur la plage du Cap Tafarit (Village d'Arkeiss)



Photo 27 : Chargement d'une cargaison de poissons dans une voiture de mareyage à Iwik

Mesures de gestion

Pour un meilleur suivi-évaluation de la richesse produite sur le territoire du Parc à travers les activités génératrices de revenus, et dans le but d'une meilleure appréciation de la part de la richesse captée par les différents acteurs locaux, le PNBA devra engager les mesures qui suivent :

- Assurer un suivi de l'indicateur « Activités économique » sur 12 mois.
- Elargir ce suivi dans au moins 6 villages du PNBA (Mamghar, R'Gueiba, Teichott, Tessot, Iwik et Ten-Alloul) pour permettre une meilleure évaluation du CA global du PNBA.
- Mettre en place des mécanismes de captation locale d'au moins 50% du CA produit par la filière halieutique, en l'occurrence le mareyage.



Nom de l'indicateur (PECDUR)

II-5 Pêche durable

3,8

Valeur



Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur Le Parc favorise l'usage des engins de pêche les plus sélectifs et éradique peu à peu les engins les moins sélectifs.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Le suivi de l'utilisation des engins de pêche dans le cadre du Programme de Suivi des Pêcheries Imraguens (PSPI) de l'IMROP tend à montrer pour 2015 une diminution de l'usage des engins les moins sélectifs (Filet « Courbine » et filet « Tollo ») au profit des plus sélectifs (Filet « Mulet » et pêche à la ligne). Cette tendance doit être vérifiée dans la durée et encouragée, en renforçant le suivi des engins de pêche et en multipliant les actions de sensibilisation des pêcheurs sur les engins à proscrire.



2016 → 2018

Etat 2018 : un effort journalier de suivi de 5 engins de pêche (filets courbine, mullet, tollo, sole et ligne) a été assuré par les agents du PNBA en collaboration avec les enquêteurs de l'IMROP déployés sur les sites de débarquement des villages de Mamghar, R'Gueiba, Teichott, Tessot, Ten-Alloul et Arkeiss. A quelques exceptions près, la tendance en 2018 tend à confirmer l'évolution positive enregistrée en 2016. En effet, l'usage d'un des engins les moins sélectifs (Filet Courbine) a diminué au profit du plus sélectif (Filet Mulet). Cette évolution doit cependant être vérifiée dans la durée.

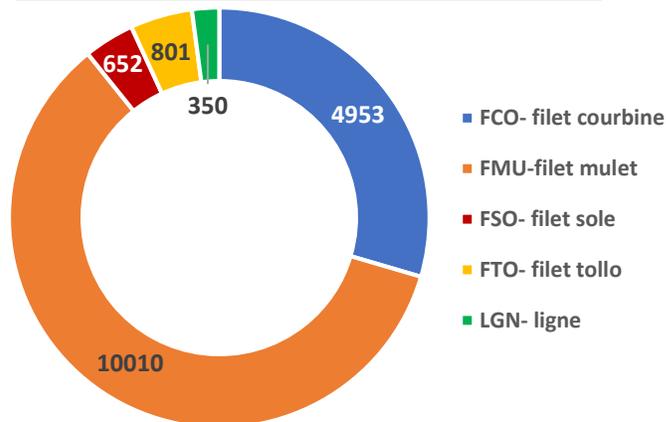
La valeur de l'indicateur passe de **2,4 (moyen)** en **2016** à la valeur de **3,8 (satisfaisant)** en **2018**, soit une progression de **1,4** de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Bien que satisfaisant, le suivi de l'effort des engins de pêche doit cependant être couplé avec l'évolution de la performance des captures (tonnage des débarquements) qui informe sur le niveau de pression de pêche sur la ressource halieutique.

Résultats de l'indicateur

La figure 15 (ci-contre) présente une ventilation des efforts d'utilisation en nombre de jours de mer des 5 engins de pêche (filets courbine, mullet, tollo, sole et ligne).

Le filet mullet enregistre un effort d'utilisation de 10 milles jours, suivi du filet courbine avec près de 5000 jours. Les filets sole et tollo sont au-dessus de la barre de 600 jours tandis que la ligne 350 jours d'efforts d'utilisation en mer.

Figure 15 : Effort d'utilisation en nombre de jours de mer pour 5 engins de pêche



L'évolution entre 2016 et 2018 de l'effort d'utilisation en nombre de jours de mer des 5 engins de pêche montre ce qui suit :

- Une diminution de 21% de l'effort du FCO estimée à 1288 jours par rapport à 2016.
- Une augmentation de 17% de l'effort du FMU évaluée à 1438 jours d'utilisation.
- Les filets sole et tolo enregistrent respectivement des augmentations de l'effort 24% et 6% soit 362 jours et 47 jours de mer.
- L'effort d'utilisation de la ligne a quant à elle diminué de 6% soit 180 jours par rapport à 2016.

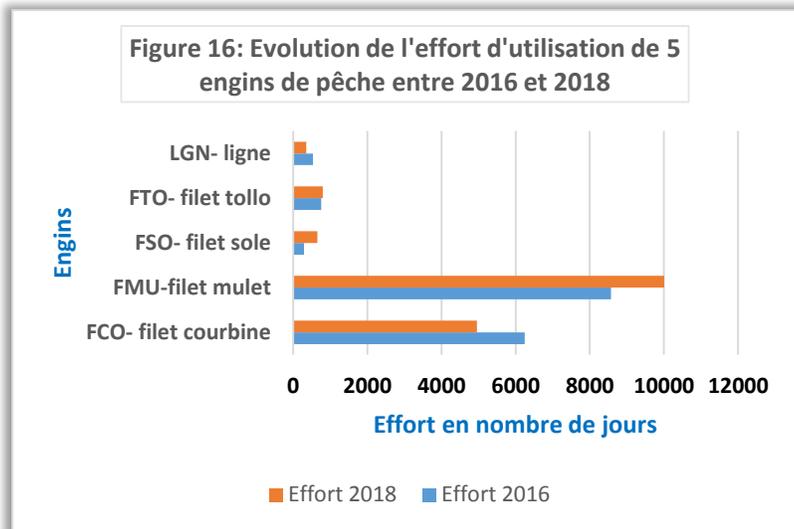


Photo 28 : Pause d'un filet mulet



Photo 29 : Remonté d'un filet de pêche

Mesures de gestion

L'objectif de l'indicateur « Pêche durable » est d'apprécier l'impact des pêcheries Imraguen sur la ressource halieutique du Parc en fonction de l'effort d'utilisation des différents engins de pêche. Chaque engin a une sélectivité différente et l'objectif de la gestion pour atteindre une pêche durable est de favoriser l'usage des engins les plus sélectifs au détriment de ceux qui le sont le moins.

Parallèle, le gestionnaire doit adapter la pression de pêche Imraguen aux objectifs de conservation et préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques (en l'occurrence le mulet jaune et la courbine).



Nom de l'indicateur (SAFAIM)

II-6 Savoir-faire artisanal Imraguen



Indicateur
Efficacité de gestion

2,5

Valeur

Objectif de l'indicateur Le Parc contribue au maintien et à la valorisation du savoir-faire Imraguen au travers de l'octroi de financements ciblés.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Le nombre de lanches actives est stable (70%), mais la part des capitaines d'origine Imraguen diminue au profit de celle des capitaines allochtones. Le nombre de femmes adhérentes des coopératives villageoises de transformation reste relativement stable, voire en augmentation au regard de la moyenne de ces dernières années. L'appui du PNBA à ces coopératives s'est basé en 2014. L'effort substantiel qui a été réalisé en 2015 n'a pas pu être renouvelé en 2016. Cette action en faveur des coopératives de femmes transformatrices doit être maintenue, voire renforcée, en travaillant sur la qualité et la labellisation des produits.



2016 → 2018

Etat 2018 : Le nombre de lanches actives est en baisse (54 lanches, soit 47% de la flottille totale de lanche). Ce taux d'activité est à nuancer puisque le suivi de cette métrique n'a concerné que trois villages (Mamghar, R'Gueiba et Teichott). Il est toutefois à noter que les capitaines à bord des lanches sont à 100% imraguen, donc tous résidents et issus des villages du PNBA contrairement en 2016 où on enregistrait des capitaines allochtones. L'activité de transformation a connu cette année un regain d'intérêt puisque le taux de femmes transformatrices a nettement augmenté. La production de poissons séchés et la poutargue de mulet sont faibles de même que l'appui financier octroyé aux coopératives de femmes pour développer leur production.

La valeur de l'indicateur passe de **2,8 (moyen)** en **2016** à la valeur de **2,5 (moyen)** en **2018**, soit une régression de 0,3 point de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Ce recul s'explique par la très faible production de poissons séchés et de poutargue du mulet, qui est consécutive à la réduction de près de 40% du crédit octroyé cette année aux coopératives des femmes des villages de Mamghar et R'Gueiba.

Résultats de l'indicateur

Tableau 8 : Résultats de la campagne de transformation 2018-2019

Produits	Quantité	Unité	Prix total MRU
Huile Mulet	614,5	litres	302 265
Mulet jaune frais	424	pièces	24 440
Mulet séché	615	pièces	30 750
Poutargue	19	Kg	14 450
Huile tilapia	11,5	litres	3 450
Tilapia frais	130	Kg	64 950
Lekhli (poudre)	1360,7	Kg	558 285
Tichtar	9575,5	Kg	610 330
Variété	350	Kg	11 620
Total général			1620540

Le tableau 8 ci-contre restitue les résultats de la campagne de transformation des produits de pêche s'étalant d'octobre 2018 à mars 2019 et couvrant les villages de Mamghar, R'Gueiba et Teichott. Cette campagne a enregistré une vente globale s'élevant à plus de 1,65 millions de MRU.

La figure 17 (ci-contre) présente une ventilation des CA des trois villages ayant réalisé la campagne de transformation 2018-2019. Mamghar se place ainsi en premier producteur avec un CA de 366 155 MRU, suivi de R’Gueiba et Teichott. La campagne 2018 a mobilisé au total 244 femmes transformatrices sur les 277 officiellement connues, soit un taux de participation de 88% contre 75% en 2016.

Il convient de souligner que les performances enregistrées par Mamghar et R’Gueiba sont consécutives aux appuis financiers perçus par les groupements de femmes transformatrices des deux villages. Un montant total de 194 580 MRU leur a été octroyé pour cette campagne. Les femmes transformatrices du village de Teichott ont entamé la campagne 2018 sur fond propre, ce qui explique la faiblesse du CA.

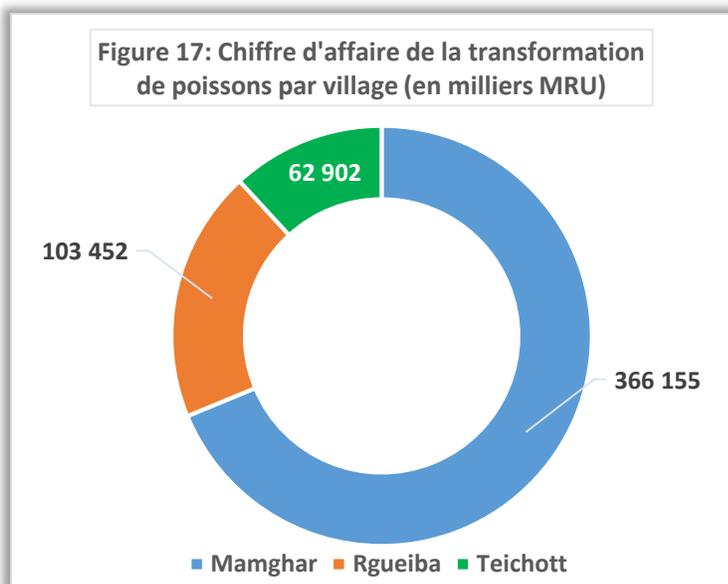


Photo 30 : Poutargue en produit fini



Photo 31 : Huile de mulet



Photo 32 : Tichtar ou Filet de poisson

Mesures de gestion

L'indicateur renseigne sur l'implication du PNBA dans le maintien et la valorisation du savoir-faire traditionnel Imraguen en matière d'usage des lanches pour la pêche et de transformation des produits halieutiques. Les mesures de gestion suivantes devront être engagées pour permettre l'atteinte des objectifs de l'indicateur :

- Renforcer l'appui financier aux groupements de coopératives féminines et régulariser cet appui pour les quatre principaux sites de production (Mamghar, R’Gueiba, Teichott et Iwik).
- Pour faciliter l'accès à la matière première, l'institution du parc devra penser à mettre en place un mécanisme d'attribution d'un quota annuel de poissons débarqués aux femmes transformatrices dans le but de développer l'activité. Ce quota devra être défini en commun accord avec les acteurs de la pêche.



Nom de l'indicateur (RESFIN)

II-7 Gestion des déchets



Indicateur
Efficacité de gestion

1,5

Valeur

Objectif de l'indicateur Le Parc favorise l'assainissement avec le concours des populations dans l'ensemble des villages du Parc.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Des efforts de collecte des déchets ont été réalisés cette année avec le concours des associations locales dans 3 villages du Parc (Mamghar, Teichott et R'Geïba) et l'appui financier du BACoMaB. Ces opérations ne concernent toutefois qu'un village sur trois. Ces efforts doivent être renforcés, menés plusieurs fois par an et étendus à l'ensemble des villages du Parc.



2016 → 2018

Etat 2018 : Une seule grande campagne de collecte des déchets solides a été réalisée cette année dans 5 villages du PNBA (Mamghar et ses environs, Awguej, R'Gueiba, Teichott et Iwik). Ces efforts demeurent insuffisants car la collecte devrait être menée au moins 4 fois dans l'année.

La valeur de l'indicateur passe de **2 (insuffisant)** en **2016** à la valeur de **1,5 (insuffisant)** en **2018**, soit une régression de 0,5 point de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par le nombre insuffisant de campagnes de ramassage réalisé cette année (1/4) et l'absence de contrats d'assainissement avec les différents villages. En effet, conformément à l'ambition que s'est fixé le PNBA, des contrats d'assainissement devaient être signés avec chaque village pour permettre d'apprécier l'étendue géographique de l'effort de collecte des déchets. Ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Résultats de l'indicateur



Photo 33 : Campagne de nettoyage dans le village d'Iwik



Photo 34 : Ramassage des déchets dans le village d'Iwik



Photo 35 : Campagne de nettoyage de l'équipe de Mamghar

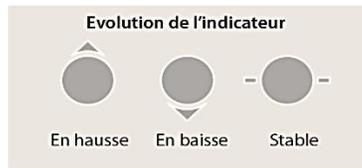
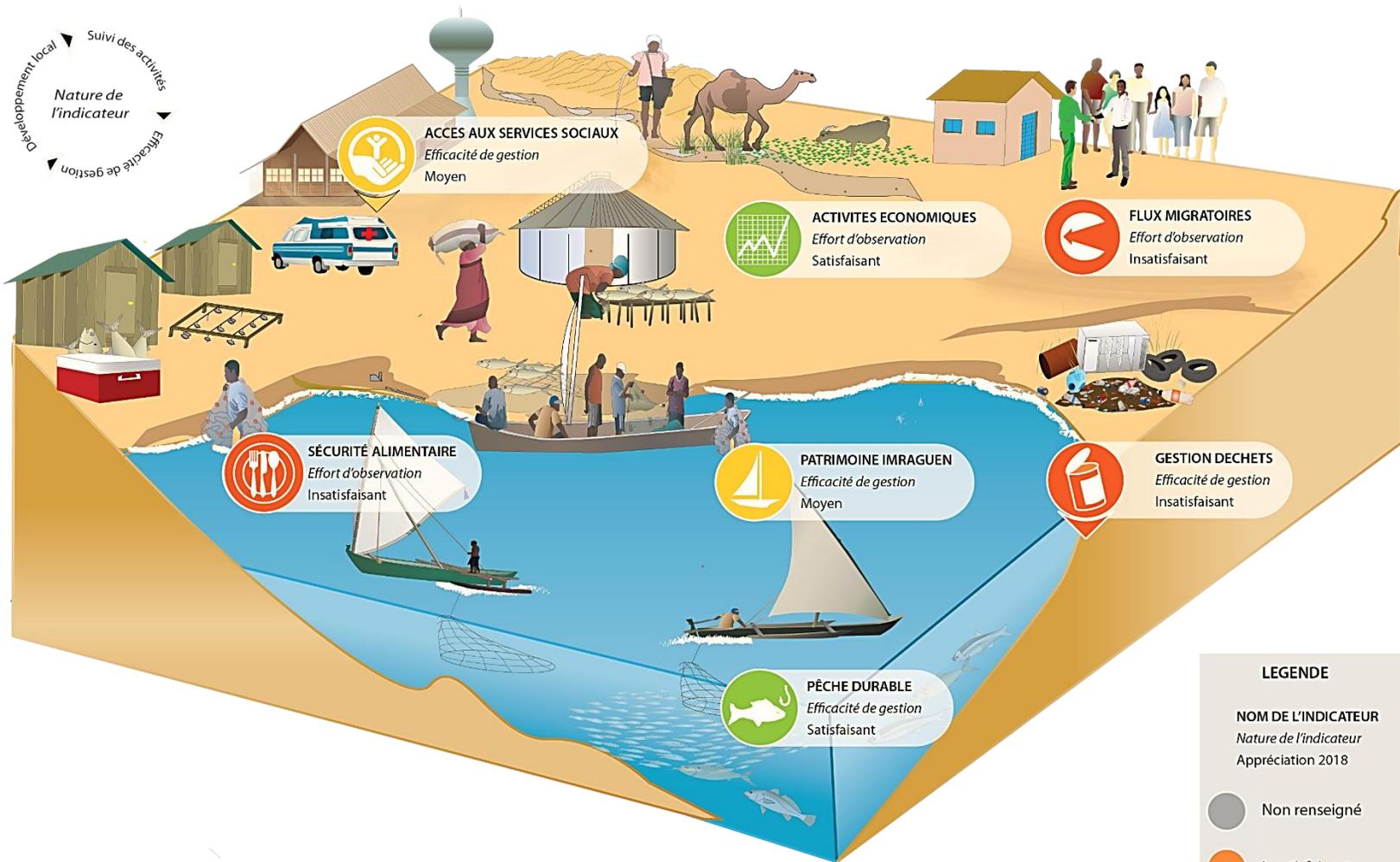


Photo 36 : Dépôt des déchets solides collectés

Mesures de gestion

L'objectif de l'indicateur est de mesurer l'effort de collecte des macro-déchets organisé par le PNBA et les associations locales. Pour garantir les fonctionnalités écologiques des habitats côtiers du parc et préserver les différentes valeurs dont la valeur esthétique, l'administration devra engagée les mesures qui suivent :

- Multiplier les campagnes de ramassage de déchets solides le long de côte du PNBA et dans les villages.
- Engager les procédures de contractualisation avec les associations des villages pour assurer une couverture géographique de la collecte dans le parc.
- Réfléchir à des mesures de recyclage des déchets collectées dont la composante plastique est la plus importante dans le parc.



Parc National du Banc d'Arguin

TABLEAU DE BORD

2018

Volet « DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES »

LEGENDE

NOM DE L'INDICATEUR
Nature de l'indicateur
 Appréciation 2018

- Non renseigné
- Insatisfaisant
- Moyen
- Satisfaisant

© PNBA - Département de l'Observatoire (Août 2019)

III- Volet « gouvernance et gestion de l'institution »

La gouvernance est une thématique transversale. Elle contribue à l'exercice des missions prévue par la loi et déclinées dans le PAG et les plans d'actions annuels. Elle définit également le fonctionnement de l'institution.

L'évaluation de l'efficacité de cette gestion du Parc est renseignée chaque année par l'interprétation de sept (7) indicateurs.

Fiche Indicateur III-1 : **Instances de gestion et de concertation**

Fiche Indicateur III-2 : **Gestion adaptative**

Fiche Indicateur III-3 : **Valorisation du PNBA**

Fiche Indicateur III-4 : **Surveillance**

Fiche Indicateur III-5 : **Gestion participative**

Fiche Indicateur III-6 : **Financement durable**

Fiche Indicateur III-7 : **Ressources humaines**



Nom de l'indicateur (ORGGES)

III-1 Instances de gestion et de concertation



Indicateur
Efficacité de gestion

Valeur

Objectif de l'indicateur : Les instances de gestion et de concertation du Parc fonctionnent conformément à leurs statuts et contribuent chacune dans leur rôle à l'amélioration de l'implication des différentes parties prenantes dans la vie du Parc.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Le Conseil d'Administration s'est réuni conformément à ses statuts (3 fois par an). Des décisions importantes ont été prises cette année, en particulier pour diminuer les charges de personnel (organisation d'un plan de départs volontaires). Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) s'est réuni conformément à ses statuts (au moins une fois par an). Cette instance consultative qui connaît ces dernières années un regain de dynamisme s'est saisie de 2 dossiers majeurs pour le PNBA : le suivi des dynamiques écosystémiques autour de la lagune dite de « Bellaât » et la recherche de solutions durables pour réduire les captures de raies et requins. Le Comité Villageois de Concertation et de Cogestion (CVCG) s'est pour sa part réuni à 2 reprises alors que ses statuts prévoient une réunion trimestrielle. Le groupe d'échanges réunissant le PNBA et ses partenaires techniques et financiers ne s'est réuni qu'une seule fois. La concertation avec les différents partenaires du Parc (populations locales, partenaires financiers et organisations internationales de protection de la nature, etc.) doit être encore renforcée.



2016 → 2018

Etat 2018 : Le Conseil d'Administration s'est réuni conformément à ses statuts (3 fois par an). Des décisions importantes ont été prises cette année, Poursuivre la mise en œuvre des recommandations et de présenter le 3ème rapport sur l'état de conservation avant le 1er Décembre 2019 et autorisation à la Direction de la prise en charge des réunions du Comité Interministérielle Technique du Festival.

Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) s'est réuni conformément à ses statuts (au moins une fois par an). Le conseil s'est saisi des dossiers suivants : (i) Eau et risques environnementaux aux marges orientales du PNBA, (ii) les Plantes Aromatiques et Médicinales dans le PNBA (iii) la recherche de solutions durables pour réduire les captures de raies et requins, (IV) le suivi des dynamiques écosystémiques autour de la lagune dite de « Bellaât », (V) le Projet de Valorisation des peaux de mulet et de courbine, (VI) le Projet de construction d'un campement touristique à Tagarit, (VII) Présentation des travaux sur les Services Rendus par le PNBA et (VIII) le Rapport sur l'état d'avancement des recommandations de l'UNESCO.

L'indicateur passe du score de **3,25 (satisfaisant)** en **2016** à **3 (moyen)** en **2018**, soit une régression de 0,25 point sur l'année 2018. Ce résultat s'explique par les déficits des réunions des comités de gestion.

Le Comité Villageois de Concertation et de Cogestion (CVCG) une seule réunion cette année alors que ses statuts prévoient une réunion tous les trimestrielles. Le comité s'est saisi des points suivants :

- Etat d'avancement du processus d'attribution des cartes professionnelles Imraguen
- Gestion des unités de dessalement d'eau et le bateau
- Campagne d'assainissement des villages, plages et sites sensibles
- Préparation du festival international du Banc d'Arguin

Le groupe d'échanges réunissant le PNBA et ses partenaires techniques et financiers représenté par le BACoMaB s'est réuni 2 fois, alors il était prévu de tenir une réunion trimestrielle.

Mesures de gestion

Le Parc National du Banc d'Arguin devra tenir une réunion tous les trimestres avec le Comité Villageois de Concertation et de Cogestion (CVCG) afin de statuer sur les différentes mesures de conservation des ressources du parc. La direction du PNBA doit également renforcer ses rencontres avec son partenaire financier (BACoMaB).



Photo 37 : Réunion du CSBA à Chami du 05 au 07 mai 2018



Photo 38 : Participants à la réunion du CSBA



2,67

Valeur

Nom de l'indicateur (GESADA)

III-2 Gestion adaptative

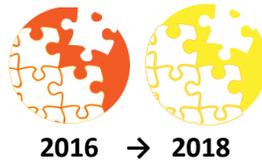


Indicateur
Efficacité de gestion

Objectif de l'indicateur : Le Parc met en œuvre avec ses partenaires les suivis relevant de sa responsabilité et fait vivre le tableau de bord de son efficacité de gestion

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Le PNBA a du mal à assurer les suivis relevant de sa responsabilité et tire peu d'enseignement de ceux organisés avec ses partenaires. L'absence d'outil de pilotage ne permet pas d'adapter la gestion à l'évolution des enjeux de conservation et de développement. Un important travail participatif a été organisé en 2016 pour l'élaboration de cet outil. Les moyens de fonctionnement du Département de l'Observatoire méritent à cet effet d'être renforcés. La dynamique de concertation interne pour la mise en œuvre du PAG mérite également d'être dynamisée avec l'organisation de réunions périodiques.



2016 → 2018

Etat 2018 : La mise en œuvre du Tableau de bord en janvier 2018 a permis de mettre en place un système de suivi basé sur des indicateurs relevant des volets patrimoine naturel et dynamique socio-économique. La redynamisation du département de l'Observatoire en 2018 a permis in fine de renforcer la capacité des agents de terrain des deux départements sud et centre. Une équipe de 28 agents est chargée du suivi opérationnel sur le terrain. Le département de l'Observatoire veille au bon fonctionnement du dispositif de suivi en adoptant une stratégie qui consiste à confier une tâche précise à chaque agent de terrain afin de suivre un ou plusieurs indicateurs du tableau de bord. Ces derniers fournissent chaque mois un rapport mensuel accompagné des fiches de suivi et des données collectées sur le terrain.

La valeur de l'indicateur passe de **2 (insatisfaisant)** en **2016** à **2,67 (moyen)** en **2018**, soit une progression de 0,67 sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par la mise en place d'un système de suivi des indicateurs du Tableau de bord pour les deux volets patrimoine naturel et dynamique socio-économique qui est opérationnel. 10 indicateurs sont suivis par les agents de terrains dans les deux départements sud et centre.

Résultats de l'indicateur

Le PNBA a signé des conventions de partenariat avec des institutions nationales telles que l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) pour le suivi de la pêche Imraguen, et l'Office Nationale d'Inspection Sanitaire et d'Aquaculture (ONISPA) pour le suivi de la qualité du milieu marin. Ces deux institutions renseignent deux indicateurs du Tableau de bord : I-3 Sélaciens pour l'IMROP et I-6 Qualité du milieu marin pour l'ONISPA.

D'autres partenaires étrangers accompagnent le PNBA pour le suivi de l'écosystème du Banc d'Arguin : NIOZ, RUG, Wetlands International Afrique, BirdLife International, WSFI, etc.

Les partenariats entre (l'IMROP, l'ONISPA et l'ONG ANNAJAH) et le PNBA sont respectés, les données collectées par ses partenaires sont transmises au PNBA et renseignent trois indicateurs du Tableau de Bord : (i) Sélaciens, (ii) Phoques moines et (iii) Qualité du milieu.

Mesures de gestion

Le PNBA doit accorder une priorité pour la mise en œuvre du Tableau de bord en insistant à la régularité des suivis qui sont menés sur le terrain, et veiller à ce que les chefs de départements opérationnels inscrivent les activités du suivi dans leurs plans d'action en collaboration avec le département Observatoire.

Améliorer le partenariat entre les institutions nationales et ONG qui travaillent avec le PNBA, en intégrant les indicateurs du Tableau dans les conventions signées entre ces partenaires et les inscrire dans les plans d'action des conventions.

Réviser les conventions avec les partenaires internationales (NIOZ, RUG, WSFI, etc..) en intégrant des actions de suivi du benthos, des herbiers et vasières ainsi que d'autres suivis qui pourront renforcer le système de suivi existant. Le renforcement des capacités des agents de terrain est une action importante qui doit être systématiquement intégré dans les conventions.

Tenir des réunions mensuelles ou trimestrielles pour le suivi des activités du Plan Annuel de Travail (PTA), et faire de ces réunions comme un baromètre de suivi-évaluation du Tableau de bord, dont le comité de pilotage a une grande responsabilité dans la bonne exécution des activités du Tableau de bord.

Former le comité de pilotage dans l'analyse et le traitement des données collectées sur le terrain et insister à ce que le comité s'approprie l'outil Tableau de bord à l'image du PAG.

Mettre en place un plan de formation des agents de terrain pour répondre aux besoins de l'exécution des suivis des métriques des indicateurs du Tableau de bord.



Photo 39 : Formation des agents de terrain sur l'échouage des tortues



Photo 40 : Suivi des oiseaux endémiques



Photo 41 : Evaluation du système de suivi et formation des agents de terrain



Photo 42 : Formation des agents du PNBA sur le suivi de la qualité du milieu marin par l'équipe de l'ONISPA



Nom de l'indicateur (VAPNBA)

III-3 Valorisation du PNBA



Indicateur
Efficacité de gestion

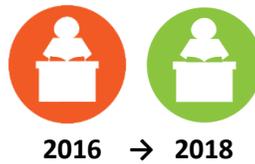
3,43

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc valorise son action et son territoire en participant à des événements culturels ou scientifiques, en développant sa communication, l'éducation à l'environnement et l'accueil des publics.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Hormis la participation à quelques événements nationaux ou internationaux, l'établissement a relativement peu communiqué cette année sur son action. Aucun support de communication n'a été produit. Une seule action d'éducation à l'environnement a été organisée dans une école du Parc (échange scolaire sur l'identification des oiseaux par le dessin entre l'école d'Iwik et deux écoles en Europe, l'une en France, l'autre aux Pays Bas). La communication, la promotion et la valorisation du territoire comme support d'éducation à l'environnement méritent également d'être dynamisés.



2016 → 2018

Etat 2018 : Le PNBA a amélioré sa visibilité en publiant 4 bulletins trimestriels en 2018. Durant cette année, plus de 11 communications scientifiques sont présentées au cours de conférences, colloques, congrès et ateliers internationaux sur l'importance sur la conservation de la biodiversité du PNBA.

L'éducation environnementale constitue un volet important pour la valorisation du PNBA. Des visites guidées au niveau des centres d'interprétations du Cap Blanc et de Chami sont organisées au profit d'élèves de niveau collège. Par ailleurs, plus de 345 visiteurs sont enregistrés dans les centres d'interprétations du PNBA et un support de communication sur le parc a été produit.

La valeur de l'indicateur passe de **2 (insatisfaisant)** en **2016** à **3,43 (satisfaisant)**, soit une progression de **1,43** de la valeur de l'indicateur pour l'année **2018**. Le résultat de cet indicateur s'explique par la régularité de la publication des bulletins d'information trimestriel, la participation du PNBA à plusieurs rencontres scientifiques au niveau national et international (congrès, conférences, colloques, ateliers, etc...).

Mesures de gestion

Le PNBA pourrait d'avantage améliorer sa communication auprès du grand public en mettant à jour son site web et en développant ses différents canaux de communication. La création d'un service de communication serait une action utile à envisager. Ce service pourrait être composé d'une équipe de techniciens (infographe, rédacteur, webmaster) qui se chargerait de la conception, l'édition et la diffusion des différents supports de communication du PNBA.



Photo 43 : Centre d'interprétation de la Reserve Satellite du Cap Blanc



Nom de l'indicateur (SURMATE)

III-4 Surveillance du territoire



Indicateur
Efficacité de gestion

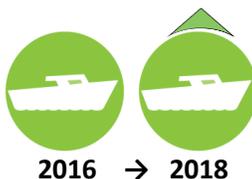
3,11

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc dispose de moyens lui permettant d'exercer un effort de surveillance suffisant. Les résultats obtenus sont à la hauteur de cet effort et des moyens déployés.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La surveillance en mer a été assurée, malgré des moyens techniques, humains et financiers limités au regard de l'étendue du domaine maritime du Parc. Mais la surveillance des pêcheries autorisées dans le Parc doit être encore renforcée, ainsi que la surveillance de la partie terrestre. L'exercice de cette mission fondamentale nécessite d'importants moyens humains, matériels et financiers en particulier pour le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel navigant.



2016 → 2018

Etat 2018 : Par rapport à l'état de référence de 2016, des progrès ont été réalisés dans le domaine de la surveillance du domaine maritime du parc. En effet, les résultats en termes d'effort et de temps de présence en mer montrent qu'on est passé de 451 sorties en 2016 à 536 sorties en 2018 et le temps de présence des équipes en mer a connu une nette amélioration dans la mesure où il est passé de 92 jours de mer (2221 Heures) à 118 jours de mer (2841 H). Aussi, il convient de noter que la création et l'opérationnalisation d'un poste au niveau du Cap Alzace a contribué à la prise en charge de la pression piroguière (pêche illégale de poulpe) au nord-ouest du PNBA et particulièrement au large de ce site d'Alzace.

La progression sensible de la valeur de l'indicateur de **3,08** en 2016 (**satisfaisant**) à **3,11** (**satisfaisant**) en 2018, s'explique par l'augmentation du budget alloué à la surveillance maritime et côtière qui est passé de 150000 euros en 2016 à 173300 euros en 2018. L'engagement des équipes de surveillance en mer, le renforcement de la collaboration et l'échange permanent entre l'équipe technique du PNBA et l'équipe technique en charge du dossier au niveau de la GCM sont autant de facteurs justifiant ce résultat.

Résultats de l'indicateur

L'activité de surveillance a été marquée par l'intégration d'un élément nouveau : la surveillance des côtes. Celle-ci s'inspire de l'expérience concluante de la brigade mobile qui a été montée à Awgvej en Juillet 2017. Bénéficiant de l'appui financier du BACoMaB, et compte tenu des pressions de plus en plus croissante qui s'exercent sur la partie sud du parc (bretelle de Mamghar), au niveau des campements de pêcheurs installés à la proximité immédiate sud ainsi que sur la partie côtière allant d'Iwik jusqu'à Arkeiss, la Direction du PNBA a décidé de mettre en place un dispositif expérimental de surveillance côtière afin de réduire l'exercice de l'activité illégale qui est de nature à affecter la biodiversité marine et côtière.

Ce dispositif, qui est opérationnel depuis Janvier 2018 a été scindé en deux équipes : l'une à Awgvej et l'autre à Iwik. Après une année de mise en œuvre, les résultats sont encourageants :

- ✓ les deux équipes ont exécuté 225 patrouilles qui ont permis de ramasser et incinérer 37 Km de monofilament ;
- ✓ les sorties effectuées par les deux équipes ont été sanctionnées par 311 contrôles de lanchettes et 217 contrôles de véhicules ;
- ✓ le temps de présence des équipes sur les côtes a été de 1219 H ;
- ✓ Les équipes ont fourni des informations qui ont conduit à l'arraisonnement de certaines lanchettes ;
- ✓ la recherche, la collecte et la transmission de renseignements opérationnels ont contribué à renforcer et compléter l'action des unités en mer.

Figure 18 : Graphique comparatif de l'état de référence de 2016 à la situation de 2018

La figure 18 montre que par rapport à l'année de référence 2016, la situation en 2018 a été marquée par une nette amélioration de l'effort de surveillance en termes de patrouilles exécutées et de volume horaire de présence des équipes en mer. En effet, il apparaît sur le graphique qu'on est passé de 451 missions en 2016 à 536 en 2018. Pour ce qui est du temps de présence en mer, la courbe est ascendante : on passe de 2221 H en 2016 à 2841 H en 2018.

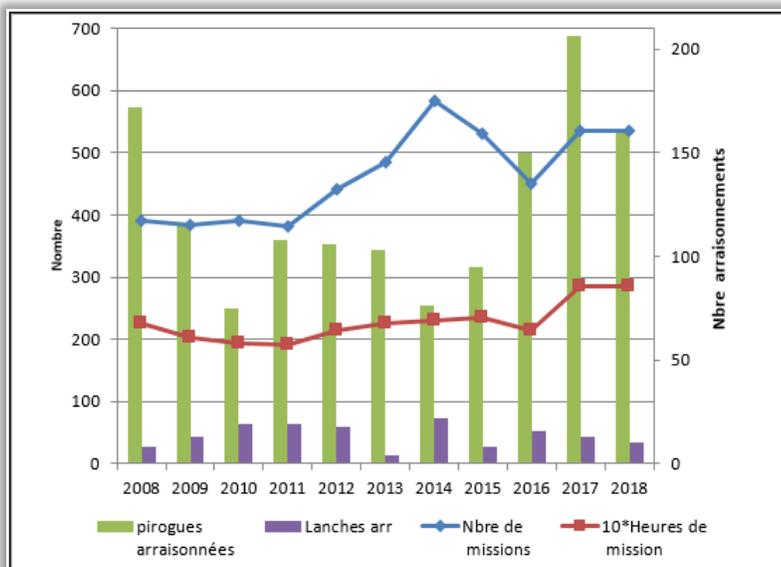


Photo 44 : Pirogues arraisonnées par la vedette d'Iwik et immobilisées sur le rivage



Photo 45 : Enfouissement d'un puits de sélagien à Teichott (avant)



Photo 46 : Enfouissement d'un puits de sélagien à Teichott (après)

Figure 19: Evolution mensuelle du nombre de missions de surveillance en mer/2018

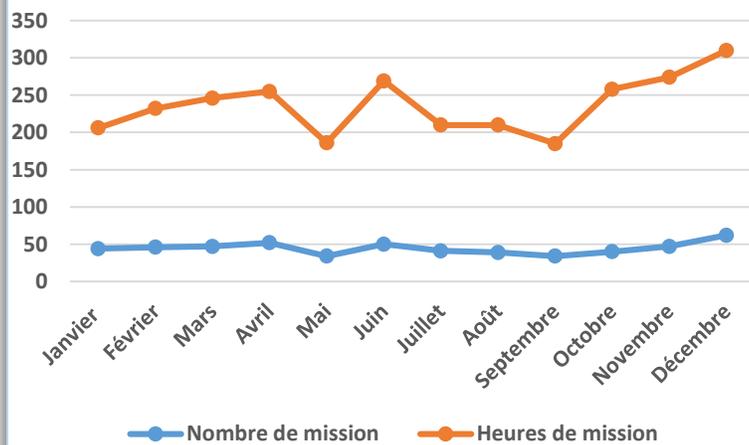
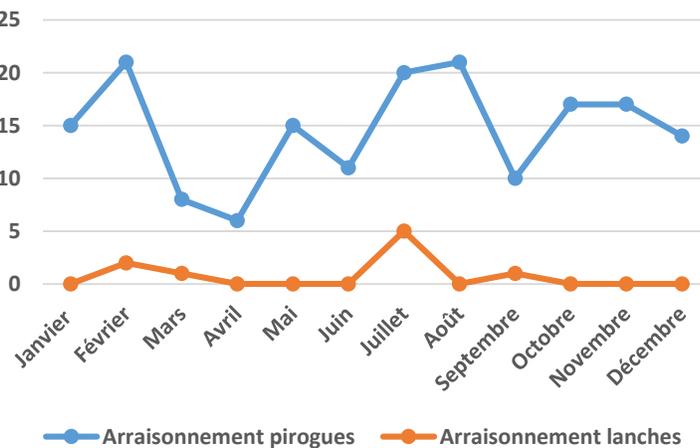


Figure 20 : Etat des arraisonnements des pirogues et lanches dans les limites du PNBA/2018





Nom de l'indicateur (GESPART)

III-5 Gestion participative



Indicateur
Efficacité de gestion

3,33

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc renforce le dialogue avec la population et la gestion participative produit des effets positifs pour ses missions de conservation.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : La concertation et la gestion participative se sont organisées dans le cadre des réunions du CVCG, des missions semestrielles de restitution des résultats de surveillance, et par l'organisation d'une mission d'information et de sensibilisation dans les villages pour rappeler les engagements de cogestion négociés entre l'administration du Parc et les populations. En effet, si la part des lanches arraisonnées pour des infractions au regard des engagements est relativement faible, la part des captures de sélaciens rapportée au total des captures reste importante. Aussi, l'action pour une meilleure adhésion des populations aux enjeux de conservation mérite d'être encore renforcée.



Etat 2018 : La surveillance du PNBA a arraisonné neuf lanches en infraction au regard des engagements relatifs à la pêche dans les eaux du Parc par les populations résidentes. Ces 9 lanches représentent 5,38% des 167 embarcations totales arraisonnées durant l'année 2018. Les Sélaciens constituent des espèces en danger et menacées par la pêche extensive des lanches. La population locale a pris des engagements avec la Direction du PNBA pour réduire la capture de ce groupe d'espèces. En 2016, pas moins de 3687 tonnes de poissons (osseux et cartilagineux) ont été pêchées par les lanches. La part des captures de Sélaciens représentait en 2016 28% de la capture totale dans le parc, soit 956 tonnes, tandis qu'en 2018 elle représente 23 %, soit 859 tonnes.

La valeur de l'indicateur passé en **2016** est de **2,6 (moyen)** à la valeur de **3,33 (satisfaisant)** en **2018**, soit une progression de 0,73 de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique, d'une part, par la concertation avec les parties prenantes, notamment l'intégration de 2 représentants de la société civile comme nouveaux membres du CVCG. Et, d'autre part, par l'effort de la surveillance pour réduire la part des infractions des lanche par rapport aux embarcations arraisonnées en 2018.

Mesures de gestion

Le PNBA doit :

- Continuer les actions de sensibilisation auprès de la population sur la conservation de la biodiversité,
- Améliorer la surveillance pour diminuer la part des captures des Sélaciens à 15% par rapport à la capture totale pour l'année 2019,
- Organiser, annuellement, des ateliers de concertation avec la population afin que celles-ci respectent les engagements pris lors de ces ateliers,
- Faire plus de concertation avec toutes les parties prenantes (CVCG, CoTeSIC, AC, etc.) pour que celles-ci s'engagent dans la protection du PNBA.



Photo 47 : Réunion du CVCG au siège du PNBA à Chami



Nom de l'indicateur (RESFIN)

III-6 Financement durable



Indicateur
Efficacité de gestion

3

Valeur

Objectif de l'indicateur Le Parc gère ses ressources financières de manière optimale pour exercer ses missions prioritaires et mettre en œuvre son PAG.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : Les moyens financiers disponibles ont permis d'assurer le fonctionnement de l'établissement et de mener une partie des activités prévues dans le PAG 2015-2019 et les PTBA successifs. La couverture par le budget de l'établissement des besoins financiers identifiés pour la mise en œuvre du PAG reste toutefois insuffisante. La part des charges du personnel rapportée aux dotations du budget de l'Etat est toujours trop importante au détriment des activités de terrain. Il convient de noter qu'en terme de régularité de la contribution au Budget du Parc, l'Etat mauritanien reste le principal contributeur suivi du fonds fiduciaire du banc d'Arguin et de la biodiversité marine et côtière (Trust fund BACoMaB) qui prend en charge le coût du fonctionnement de la surveillance maritime, le cofinancement de la mise en œuvre du Tableau de bord de l'efficacité de gestion du PNBA, de la réunion annuelle du Conseil scientifique du banc d'Arguin et de quelques activités de la gouvernance partagée. Il faut noter que la prise en charge du coût de fonctionnement des infrastructures nouvellement construites dans le cadre du projet infrastructures de la coopération financière allemande n'est pas encore obtenu dans les villages).



2016 → 2018

Etat 2018 : Au niveau durabilité du financement, le PNBA bénéficie de l'appui de l'Etat mauritanien et plus récemment et, dans une moindre mesure, le fonds fiduciaire du banc d'Arguin et de la biodiversité côtière et marine (BACoMaB) qui prend en charge, en partie, le fonctionnement du dispositif de surveillance maritime et côtière, de la gestion participative, de la mise en œuvre du Tableau de Bord et du CSBA.

Par ailleurs, le PNBA bénéficie de l'appui de la fondation MAVA à travers le financement de projets « Gestion de conservation des Ecosystèmes du Banc d'Arguin - GEBA », d'une composante du projet régional RAMPAO relatif à « l'exploitation durable des petits pélagiques dans les AMPs et les autres aires protégées de l'Afrique de l'Ouest - PPAMP », projet régional coordonné par Birdlife International « Programme Alcyon : Conservation des oiseaux marins côtiers et de leurs sites clés le long des côtes ouest africaines ».

En 2018, le PNBA a bénéficié d'un appui du FFEM à travers l'AFD pour la réalisation d'une Évaluation des services écosystémiques du Banc d'Arguin. Le projet infrastructures PNBA financé par la Kfw a continué la réalisation des actions programmées qui sont en phase terminale.

Il ressort de ce qui précède que le financement durable du PNBA s'est amélioré mais reste en deçà de la prise en charge des activités récurrentes de son fonctionnement.

La valeur de l'indicateur passe de **2,6 (moyen)** en **2016** à la valeur de **3 (moyen)** en **2018**, soit une progression de 0,4 de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par la subvention accordée par le BACoMaB qui a été exécutée à 100% en 2018.

Mesures de gestion

Le Parc National du Banc d'Arguin devra d'une part, adopter, à court et moyen terme, une stratégie proactive pour diversifier les sources de financements pour combler les gaps récurrents de financement de ces plans d'aménagement et de gestion et d'autre part, lever des fonds additionnels, auprès d'autres bailleurs de fonds, pour augmenter le capital du fonds fiduciaire BACoMaB afin d'assurer durablement la prise en charge de son fonctionnement.



Nouveau siège du PNBA à



Nouvelle base de vie de Mamghar



Nom de l'indicateur (RESHUM)

III-7 Ressources humaines



Indicateur
Efficacité de gestion

2,5

Valeur

Objectif de l'indicateur : Le Parc mobilise ses ressources humaines au regard de ses missions prioritaires, de l'évolution des enjeux et de la mise en œuvre de son PAG.

Evolution de l'indicateur

Etat 2016 : L'organisation d'un départ volontaire en fin d'année a permis de diminuer le poids des charges de personnel. L'effectif du PNBA est à la fin de l'année 2016 de 95 agents. Mais, ce plan n'est pas accompagné d'une stratégie d'acquisition de nouvelles compétences et de formation des agents. La part des agents affectés à des missions de terrain rapportée à celle des personnels dits de « conception » pourrait être renforcée. Le plan de formation élaboré il y a une dizaine d'années mériterait d'être actualisé.



2016 → 2018



Etat 2018 : La mise en œuvre du Tableau de bord a permis de former 25 agents de terrain sur plusieurs thématiques : l'identification des oiseaux, des tortues marines, des cétacés, le suivi de la qualité du milieu marin, de l'usage des outils de collecte des données GPS, des longues vues, des jumelles et des appareils photos numériques, du suivi socio-économique.

L'équipe de l'Observatoire a défini une méthode de travail qui consiste à affecter des tâches précises aux différents agents de terrain des deux départements opérationnels sud et centre. Des fiches de suivi des indicateurs du tableau de bord ont été affectées à chaque agent et des rapports mensuels sont envoyés au Département de l'Observatoire pour traitement et analyse.

La finalisation du siège du PNBA à Chami a également permis de réorganiser les affectations du personnel. Plus de la moitié des effectifs de l'institution sont déployés sur le terrain, et une partie (cadres de conception et agents administratifs) au niveau du siège.

La valeur de l'indicateur passe de **2 (insatisfaisant)** en 2016, à la valeur de **2,5 (moyen)** en 2018, soit une progression de 0,5 de la valeur de l'indicateur sur l'année 2018. Le résultat de cet indicateur s'explique par une nette progression du taux de personnel de terrain par rapport au personnel de conception qui passe de 45% en 2016 à 54% en 2018.

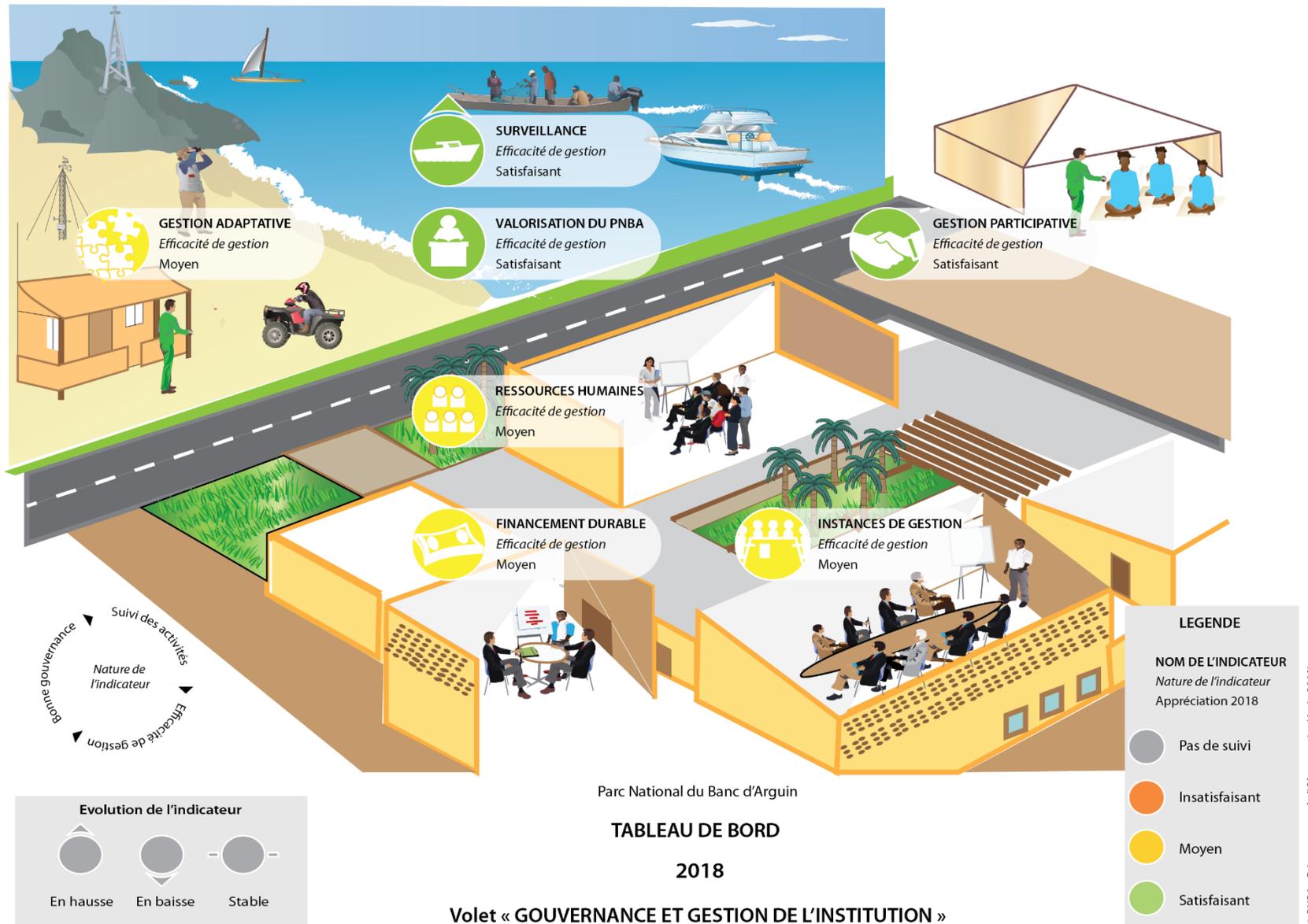
Mesures de gestion

Le Parc National du Banc d'Arguin pour atteindre ses objectifs inscrit dans le PAG 2015-2019 doit :

- Elaborer un plan de formation du personnel au regard des besoins de gestion de l'institution,
- Former en priorité des techniciens sur plusieurs thématiques en lien avec les missions du PNBA
- Financer les activités programmées dans le PTA annuel afin d'atteindre ses objectifs de conservation
- Tenir des réunions régulières en interne et avec les partenaires techniques et financiers du PNBA
- Mettre à disposition des agents les équipements nécessaires pour réaliser les activités prioritaires du PNBA (suivi écologique, surveillance, logistique, etc...)



Photo 50 : Equipe de gestion de la base de données du Tableau de bord du PNBA



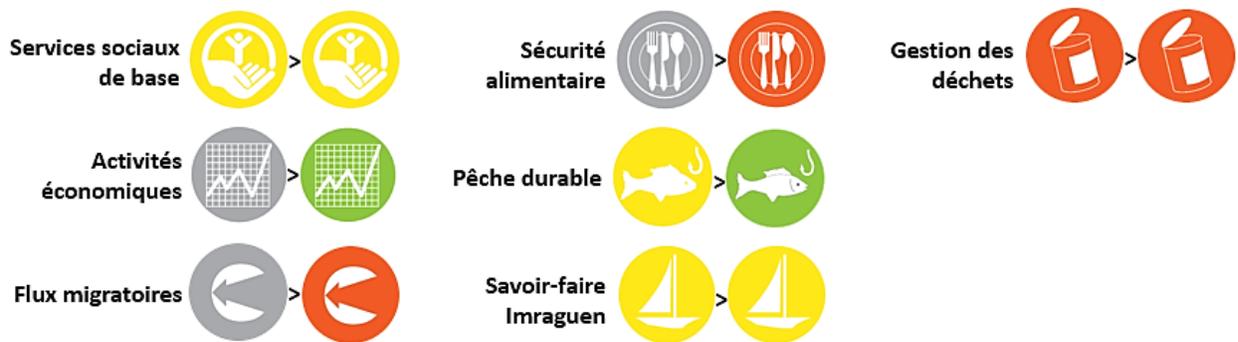
Evolution des indicateurs entre 2016 et 2018



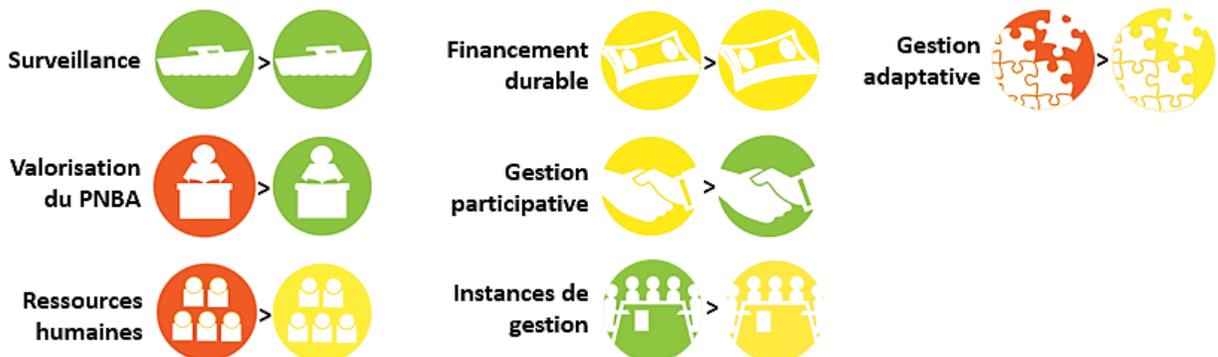
Patrimoine naturel ...2016 >> 2018



Dynamiques socio-économiques ...2016 >> 2018



Gouvernance et gestion de l'institution ...2016 >> 2018



ANNEXES/ Calcul des indicateurs du TdB

Tableau de bord de l'efficacité de gestion Réalisé Par l'Ingenieur Sid'Ahmed Ouled Guewad

Calcul de l'indicateur espèces en danger

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : **2018**

Métriques effort d'observation échouages tortues vertes	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de postes du PNBA ayant cotribué à l'observation	7	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de mois d'observation	12	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques effort d'observation du Dauphin sousa	Qté	v.score	Scors				
Deux observations mensuelles = 2x12	23	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre d'individus par an	143	3			Moyen		Supprimer
Indicateur espèces en danger		3,75				Satisfaisant	

Tableau de bord de l'efficacité de gestion Réalisé Par l'Ingenieur Sid'Ahmed Ouled Guewad

Calcul de l'indicateur des sélaciens

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : **2018**

Métriques évolution des captures de 5 espèces d'élasmobranches	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Captures de Requin marteau (en Tonne)	12	3			Moyen		Supprimer
Captures de Raie guitare (en Tonne)	73	2		Insuffisant			Supprimer
Captures de la Raie bovine (en Tonne)	13	2		Insuffisant			Supprimer
Captures Requin à museau pointu (en Tonne)	475	2		Insuffisant			Supprimer
Captures de la Raie mourine (en Tonne)	250	2		Insuffisant			Supprimer
Part sélaciens / Total captures (en %)	23	3			Moyen		Supprimer
Pourcentage des juvéniles du Sphyrna lewini (médiane)	0	1	Indeterminé				Supprimer
Métriques effort de la surveillance ciblée sur la pêche aux sélaciens	Qté	v.score	Scors				
Nombre de jours dédiées à la surveillance ciblée de la pêche aux sélaciens	76	4				Satisfaisant	Supprimer
Indicateur des sélaciens		2,38			Moyen		

Calcul de l'indicateur flux migratoires

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques nombre e pêcheurs saisonniers	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Variation du nombre de pêcheurs saisonniers	176	2		Insauffisant			Supprimer
Métriques nomades	Qté	v.score	Scors				
Taux de variation des pasteurs utilisant le Parc	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques fréquentation touristique	Qté	v.score	Scors				
Nombre de touristes par saison	581	2		Insauffisant			Supprimer
Indicateur flux migratoires	1,67			Insauffisant			

Calcul de l'indicateur accès aux services sociaux de base

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques évolution démographique	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Variation du nombre d'habitants (résident)	21	2		Insauffisant			Supprimer
Métriques éducation	Qté	v.score	Scors				
Taux des enfants scolarisés / âge de scolarisation	0	1	Indeterminé				Supprimer
Métriques accès à l'eau	Qté	v.score	Scors				
Taux de desserte des habitants sur l'étendue du PNBA (%)	50	3			Moyen		Supprimer
Quantité d'eau desservie par personne et par jour (en litre)	20,8	3			Moyen		Supprimer
Prix en UM de l'eau dessalée par village (fût de 200 litres)	50	3				Satisfaisant	Supprimer
Métriques santé	Qté	v.score	Scors				
Nombre de mission sanitaires mensuelles effectuées dans le PNBA	0	1	Indeterminé				Supprimer
Indicateur accès aux services sociaux de base	2,17				Moyen		

Calcul de l'indicateur sécurité alimentaire

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques autoconsommation de poisson	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
Captures destinées à la consommation locale (tonne)	29	4				Satisfaisant	Supprimer
Captures destinées à l'activité des femmes transformatrices (tonne)	379	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques captures pour les coopératives	Qté	v.score	Scores				
Moyenne du nbre de sorties par mois réalisées par lanche lcheplane	20	2		Insuffisant			Supprimer
Moyenne des quantités de poisson débarquée / mois par lanche lcheplane	0	1	Indéterminé				Supprimer
Indicateur sécurité alimentaire	2,75			Insuffisant			

Calcul de l'indicateur activités économiques

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques chiffre d'affaire des pêcheries	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
CA AGR Production	49421710	4				Satisfaisant	Supprimer
CA AGR Transformation	5325090	4				Satisfaisant	Supprimer
CA AGR Mareyage	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques chiffre d'affaire lié au tourisme	Qté	v.score	Scores				
Nombre de visiteurs	581	3			Moyen		Supprimer
CA écotourisme	745200	3			Moyen		Supprimer
Métriques chiffre d'affaire AGR capté localement	Qté	v.score	Scores				
Pourcentage (CA local*100/CA global)	0	1	Indéterminé				Supprimer
Indicateur activité économique	2,67						

Calcul de l'indicateur pêche durable

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques par engin de pêche	Qté	v.score	Scors					
			1	2	3	4		
Effort de pêche du filet Mulet (en nombre de jours)	10010	4					Satisfaisant	Supprimer
Effort de pêche de la ligne (en nombre de jours)	350	3			Moyen			Supprimer
Effort de pêche du filet Courbine (en nombre de jours)	4953	3			Moyen			Supprimer
Effort de pêche du filet Tollo (en nombre de jours)	801	4					Satisfaisant	Supprimer
Effort de pêche du filet Sole (en nombre de jours)	652	4					Satisfaisant	Supprimer
Indicateur pêche durable		3,6					Satusffaisant	

Calcul de l'indicateur soir faire traditionnel Imraguen

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques activité des lanches	Qté	v.score	Scors					
			1	2	3	4		
Lanches actives	47	2		Insuffisant				Supprimer
Lanches actives (dont le capitaine est Imraguen)	100	4					Satisfaisant	Supprimer
Métriques femmes transformatrices	Qté	v.score	Scors					
Taux de participation des femmes à la transformation / Total femr	73	3			Moyen			Supprimer
Métriques transformation	Qté	v.score	Scors					
Transformation mulet jaune (en tonne)	2,1	2		Insuffisant				Supprimer
Production poutargue (en kg)	19	2		Insuffisant				Supprimer
Métriques crédit aux coopératives de femmes	Qté	v.score	Scors					
Pourcentage (CA local*100/CA global)	0	1	Indeterminé					Supprimer
Appui financier du PNBA aux activités transformation	1945800	4					Satisfaisant	Supprimer
Indicateur savoir faire traditionnel Imraguen		2,33			Moyen			

Calcul de l'indicateur gestion des déchets

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques nombre de campagnes de ramassage réalisées par an	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de campagne de ramassage réalisées par an	1	2		Insuffisant			Supprimer
Métriques nombre de village bénéficiant de contrat d'assainissement	Qté	v.score	Scors				
Nombre de contrats d'assainissement	1	1	Indeterminé				Supprimer
Indicateur gestion des déchets solides		1.5		Insuffisant			

Calcul de l'indicateur bon fonctionnement des instances de gesstion et concertation

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques Conseil d'Administration (CA)	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de réunions du Conseil d'Administration / an	3	4				Satisfaisant	Supprimer
Métrique Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions du CSBA / an	1	3			Moyen		Supprimer
Mét. Comité Villageois de Concertation et Gest (CVCG)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions du CVCG / an	1	2		Insuffisant			Supprimer
Métriq. Concertation avec le PTF (Sous-groupe PNBA)	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunions entre le PNBA et le PTFs / an (dont BACoMz)	2	3			Moyen		Supprimer
Indicateur bon fonctionnement des instances de gestion et concertation		3			Moyen		

Calcul de l'indicateur gestion adaptative

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques Suivis	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Nombre de suivis menés en interne / an	92	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de suivis menés en partenariat avec organismes tiers /an	60	2		Insuffisant			Supprimer
Métriques Part des indicateurs du tableau de bord renseignés et commentés / an	Qté	v.score	Scors				
Part des indicateurs du TdB renseignés et commentés /an	86	4				Satisfaisant	Supprimer
Part des indicateurs du TdB ayant une valeur favorable	59	3			Moyen		Supprimer
Métriques Nb d'actions de remédiation / Nb d'indicateurs ayant score défavorable	Qté	v.score	Scors				
Nb d'indicateurs orange/rouge entraînant action de remédiation N+1	0	1	Indéterminé				Supprimer
Métriques Nombre de réunion de suivi PTA / faisant l'objet de relevés de décision(PV) / an	Qté	v.score	Scors				
Nombre de réunion suivi PTA avec relevés de décision (PV) /an	1	2		Insuffisant			Supprimer
Indicateur gestion adaptative		2,67			Moyen		

Calcul de l'indicateur valorisation du PNBA et communication

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques nombre annuel de brèves mise en ligne sur le web	Qté	v.score	Scors				
			1	2	3	4	
Lettre trimestrielle	4	4				Satisfaisant	Supprimer
Moyenne / an de brèves trimestrielles fournies par le département	2	3			Moyen		Supprimer
Métriques nombre annuel de contributions à des colloques et publications scientifiques	Qté	v.score	Scors				
Nombre annuel d'actions de communication scientifique	11	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques nombre de classe bénéficiant d'actions d'EDD dans et autour du PNBA / an	Qté	v.score	Scors				
Nombre de classe bénéficiant d'une action d'EEDD (PNBA+Chami)	3	3			Moyen		Supprimer
Métriques nombre d'actions de promotion et valorisation du territoire	Qté	v.score	Scors				
Nombre de journées de sensibilisation animées	5	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de personnes accueillies dans les centres d'interprétation	345	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de support de communication produit par an	1	2		Insuffisant			Supprimer
Indicateur valorisation de PNBA et communication		3,43				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur de la surveillance

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques Moyens de la surveillance	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
Nombre de vedettes de surveillance fonctionnelles	3	2		Insatisfisant			Supprimer
Nombre d'équipages opérationnels	3	2		Insatisfisant			Supprimer
Evolution du budget dédié à la surveillance en millions MRU	1776325	2		Insatisfisant			Supprimer
Métriques Effort de surveillance	Qté	v.score	Scores				
Nombre d'heures affectées à la surveillance en mer	2841	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre d'agents affectés aux missions de surveillance et de contrôle	64	4				Satisfaisant	Supprimer
Nombre de patrouilles de surveillance terrestre	225	4				Satisfaisant	Supprimer
Nbre de sorties de nuit / Nbre total des sorties de surveillance en mer	269	4				Satisfaisant	Supprimer
Métriques résultat de la surveillance	Qté	v.score	Scores				
Part des arraisonnements dans la bande des 16°40/16°45 ouest	84	4				Satisfaisant	Supprimer
Part des infractions des lanchés / Total des infractions	22	2		Insuffisant			Supprimer
Indicateur de la surveillance		3,11				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur gestion participative

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques nombre de lanchés arraisonnés en infraction au regard des engagements	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
Nombre de lanchés arraisonnés en infraction au regard des enga	2	4				Satisfaisant	Supprimer
Métrique part du tonnage total annuel des captures de sélaciens	Qté	v.score	Scores				
Part du tonnage total annuel des captures de sélaciens / Total cap	23	3			Moyen		Supprimer
Métriques ratio annuel des actions de gouvernance partagée réalisées / programmées	Qté	v.score	Scores				
Nombre de jours dédiés à la concertation avec la population	24	3			Moyen		Supprimer
Indicateur gestion participative		3,33				Satisfaisant	

Calcul de l'indicateur financement durable

Précédent

Suivant

Enregistrer

Quitter

Année : 2018

Métriques part des charges de personnel rapporté au budget de fonctionnement	Qté	v.score	Scores				
			1	2	3	4	
Ratio Charges de personnel/Budget de fonctionnement	84	2		Insauffisant			Supprimer
Métrique ratio dépenses réalisées / financement extérieurs	Qté	v.score	Scores				
Ratio Dépenses réalisées/Financements extérieurs	100	4				Satusffaisant	Supprimer
Métriques taux de couverture des besoins financiers pour la mise en oeuvre du PAG / AN	Qté	v.score	Scores				
% Couverture des besoins financiers pour la mise en oeuvre du PAG / AN	117	4				Satusffaisant	Supprimer
Indicateur financement durable		3,33				Satusffaisant	